



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Le Havre. Sa technologie équipe aéroports et sites Seveso : Drone XTR, cette pépite en pleine croissance (Tendance Ouest)
- Rives-en-Seine. "On n'a pas eu tout ce qu'on voulait" : chez Révima un accord salarial trouvé (Courrier Cauchois)
- « On est en décrochage par rapport au coût de la vie » : cette entreprise près de Dieppe est en grève (76 actu)
- Débrayage aux Ateliers du goût à Offranville : « On veut de vraies augmentations de salaire » (Paris Normandie)
- Inauguration d'un centre hospitalier universitaire vétérinaire à Rouen qui accueillera des étudiants à l'automne (France Bleu)
- Près de Rouen. Découvrez le centre hospitalier Indivisa de l'école vétérinaire UniLasalle, équipé pour tous les animaux (Tendance Ouest)

Collectivités locales et équipements publics

- Rouen : six décennies de coopération européenne avec Hanovre (Gazette de Normandie)
- Rouen reconduit sa 4e étoile du label de propreté urbaine (Gazette de Normandie)
- Goderville. Trois projets pour relancer le logement (Courrier Cauchois)
- Entre conservation et modernisme, le casse-tête architectural pour transformer un château... en logements sociaux (France 3)
- Un nouveau grand projet immobilier dans le quartier Flaubert de Rouen : voici à quoi cela va ressembler (76 actu)
- Le Havre. Augmentation des tarifs des ponts de Tancarville et Normandie : les élus sont divisés (Paris Normandie)
- Au Tréport, le cirque Fratellini dans le viseur de la mairie: « Trop, c'est trop » (Paris Normandie)

Environnement

- Seine-Maritime. Encombrants, plastiques, bouteilles d'urine... 150 agents mobilisés pour un "coup de propre" sur les départementales (Tendance Ouest)
- La Métropole sommée de construire une nouvelle station d'épuration au nord de Rouen (Paris Normandie)

Éolien

- Parc éolien de Fécamp : une excursion immersive à 13 km en mer (Paris Normandie)

Sécurité

- Duclair. Les chiffres de la délinquance en baisse (Courrier Cauchois)
- Que faire contre l'insécurité à vélo sur ces routes du Pays de Bray (76 actu)
- À Rouen, victime d'une fraude au conseiller bancaire, l'octogénaire témoigne pour alerter (Paris Normandie)
- 1,7 million d'euros d'amendes et la prison : en Seine-Maritime, trois trafiquants de tabac tombent (Paris Normandie)

ZFE

- Rouen. ZFE : est-ce vraiment la fin des restrictions ? (Courrier Cauchois)
- "Les gens n'ont pas tous les moyens de s'acheter des véhicules assez récents" : ce que les Rouennais pensent de la suppression de la ZFE (France 3)
- Champagne, regrets et prudence. Comment réagit-on à la suppression des ZFE dans l'agglomération de Rouen ? (Paris Normandie)

Transport

- Ligne nouvelle Paris-Normandie : le sénateur manchois Sébastien Fagnen interpelle le ministre des Transports (France Bleu)

Stèle vandalisée

- « Quelle honte » : à Rouen, la stèle des victimes du génocide des Tutsi au Rwanda vandalisée, la Ville porte plainte (Ouest France)
- "Si cet acte reste impuni, c'est un message envoyé aux auteurs de continuer" : à Rouen, la stèle en hommage aux victimes du génocide des Tutsis au Rwanda vandalisée (France 3)

Santé

- Il succède à François Mengin Lecreulx, qui est Mathias Ott, le nouveau patron de l'ARS en Normandie ? (Ouest France)
- Mathias Ott, nouveau directeur de l'Agence régionale de santé en Normandie (Paris Normandie)
- « Quel gâchis » : clap de fin pour le centre de santé de la gare de Rouen qui ferme définitivement ses portes (76 actu)
- À Rouen, en une semaine, deux centres de santé ferment définitivement (Paris Normandie)

Justice

- Sans papiers, cinq femmes étaient exploitées dans un restaurant à l'hygiène douteuse au Havre (76 actu)
- Le dealer de Gournay-en-Bray a beaucoup de peine en prison (Paris Normandie)

Politique

- À Sotteville-lès-Rouen, l'ex-maire Luce Pane tancée par l'opposition pour ses frais de bouche (Paris Normandie)
- Édouard Philippe élu président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (Paris Normandie)
- Politique. Édouard Philippe réélu président du Havre Seine Métropole (Tendance Ouest)

- Communes, Départements, Région, Assemblée... Qui sont les élus de l'année en Normandie ? (Paris Normandie)
- Lillebonne. "Vous commencez votre mandat au vert" : l'opposition questionne le maire sur la gestion des finances (Courrier Cauchois)
- CC Terroir de Caux. Jean-Luc Cornière à la tête de Terroir de Caux (Courrier Cauchois)
- Frais de représentation et indemnités des élus. Un conseil municipal tendu à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Paris Normandie)

Nécrologie

- Basket _ acteur engagé et reconnu en Normandie, Pascal Pottier est décédé - Paris Normandie

Acteurs publics

- Contractuels de la fonction publique : l'État en quête d'une gestion prévisionnelle
- Contractuels : les dérogations salariales communes, un modèle à suivre dans les métiers en tension ?
- La DRH de l'État réfléchit à la création d'un système d'information dédié au suivi des accidents du travail dans la fonction publique
- Projet de loi de décentralisation : le gouvernement revoit ses ambitions nettement à la baisse

Le Havre. Sa technologie équipe aéroports et sites Seveso : Drone XTR, cette pépite en pleine croissance

Célia Caradec

~3 minutes

C'est un mystère qui avait fait la une de l'actualité en 2014 : [le survol de drones non identifiés au-dessus de plusieurs centrales nucléaires, dont celles de Flamanville et de Penly](#), en Normandie. A l'époque, Jean-François Adam, qui venait de fonder Drone XTR pour réaliser des captations d'images aériennes, réoriente sa société vers la lutte anti-drone. Aujourd'hui implantée [au sein du Centre d'innovation drones Normandie \(CIDN\), sur l'aéroport du Havre](#), Drone XTR s'apprête à investir 2 millions d'euros pour construire un nouveau bâtiment et passer un cap.

"Notre solution permet de détecter la fréquence du drone, de déchiffrer le protocole pour avoir une position exacte du drone et du pilote, c'est de la radiofréquence", détaille le fondateur de l'entreprise, qui compte aujourd'hui une quinzaine de salariés.

Jean-François Adam

00:00

00:32



0:00 / 0:33



"C'est un marché de niche très porteur. Les entreprises cherchent à s'équiper pour éviter des survols sur leurs sites et la chute potentielle de drones, y compris de loisir, sur une zone Seveso." La détection peut aussi être utilisée pour sécuriser de grands événements, par exemple.

"C'est une guerre électronique"

Aujourd'hui, Drone XTR équipe huit grands aéroports français : Nice, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Bâle-Mulhouse, Beauvais et bientôt Lyon et Nantes. *"Notre solution équipe aussi la zone industrialo-portuaire du Havre, plusieurs entreprises industrielles sur Rouen, Lyon ou Fos-sur-*

Mer", détaille Jean-François Adam. La société a aussi remporté récemment un marché ministériel dans un pays de l'est de l'Europe. *"Depuis quatre ans, on double le chiffre d'affaires chaque année et on devrait atteindre 4 millions d'euros en 2026"*, souligne Antoine Lafarge, responsable développement.

Jean-François Adam

00:00

00:42



0:00 / 0:43



La construction de ce nouveau bâtiment avec Le Havre Seine Développement, situé sur un terrain voisin des locaux actuels, va permettre de créer une chaîne de montage, un espace pour les tests ou encore un pôle de recherche et développement. *"C'est une guerre électronique et une course contre la montre, car la technologie avance très vite"*, souligne Jean-François Adam. L'objectif est de créer trente systèmes anti-drone par mois, alors qu'aujourd'hui Drone XTR les fabrique à la commande. La société prévoit d'atteindre les 50 salariés et vise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros, à horizon 2028.

Jean-François Adam

00:00

00:31



0:00 / 0:32



Rives-en-Seine. "On n'a pas eu tout ce qu'on voulait" : chez Révima un accord salarial trouvé

Cédric Thomire

~1 minute

Commencé mardi 24 mars, [le mouvement de grève](#) a pris fin mercredi 15 avril à la [Révima](#) grâce "à un accord entre la direction et les syndicats, incluant une augmentation générale de 30€ bruts pour les salariés concernés".

"La priorité est désormais à la reprise de l'activité"

"Les négociations ont également permis un accord sur une enveloppe de partage du profit équivalente à celle de 2025. La priorité est désormais à la reprise de l'activité et au respect des engagements de l'entreprise", fait savoir la direction de la Révima. Mohamed El Ghazouani, délégué syndical CGT, indique que le P.-D.G. du groupe a lui-même permis *"un accord convenable",* ["même si on n'a pas eu tout ce que l'on voulait"](#). Pour les non-cadres, l'augmentation générale est de 0,9% (soit l'inflation 2025) et de 0,6% d'augmentation individuelle.

« On est en décrochage par rapport au coût de la vie » : cette entreprise près de Dieppe est en grève

Maxime Cartier

3-4 minutes

Ce jeudi 16 avril 2026, les salariés des Ateliers du goût à Offranville (Seine-Maritime) sont en grève. La revalorisation de salaire proposée par la direction ne convient pas.

Sur le même thème

[Grève](#)

[Industrie agroalimentaire](#)

[Salaires](#)



Ce jeudi 16 avril 2026, Les Ateliers du goût à Offranville (Seine-Maritime) sont en grève. ©CGT Les Ateliers du goût

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 16 avr. 2026 à 11h09

« Les propositions sont ridicules, les salariés excédés », lance en préambule Stéphane Baumgarthen. Le **secrétaire général de la CGT** aux **Ateliers du goût** à [Offranville \(Seine-Maritime\)](#) et le secrétaire fédéral CGT commerce et services a indiqué que depuis toute la journée du jeudi 16 avril 2026, les salariés sont en **grève**.

Au matin, environ 70 % des salariés ont décidé d'exprimer leur colère.

Pour rappel, cette entreprise comptant environ 250 salariés est

spécialisée dans la fabrication de divers produits alimentaires : poissons panés, poêlés de légumes, salades fraîches... Les Ateliers du goût appartiennent au groupe Sysco.

Les salariés travaillent en 3 x 8 et aujourd'hui, chaque équipe sera à l'arrêt. En temps normal, chaque jour, plus de 200 palettes de produits alimentaires sortent de l'usine.

Une hausse insuffisante face à l'inflation

Si les salariés de l'entreprise offranvillaise tiennent le piquet de [grève](#) aujourd'hui, cela fait suite aux NAO, les négociations annuelles obligatoires. La prochaine réunion a d'ailleurs lieu le 22 avril.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Cela faisait cinq ans qu'il n'y avait pas eu de mobilisation des salariés. La dernière fois, c'est la prime d'intéressement qui les avait fait monter au créneau.

Cette fois, la direction aurait proposé une hausse des salaires de 0,9 %. Une proposition jugée dérisoire, « alors que l'inflation va de 1,7 % à 3,3 % selon les dernières révisions, notamment au regard de la hausse du carburant », atteste Stéphane Baumgarthen, avant d'ajouter : « On est en décrochage par rapport au coût de la vie ».

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Certains salariés présents depuis 20, 30 voire 40 ans en « ont ras le bol, on travaille pour vivre, on ne vit pas pour travailler », rappelle le syndicaliste. Le représentant des salariés déplore aussi un manque de reconnaissance de leur travail.

« On veut donc faire comprendre à la direction la réalité de terrain, les gens en ont marre », conclut Stéphane Baumgarthen.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Débrayage aux Ateliers du goût à Offranville : « On veut de vraies augmentations de salaire »

Franck Weber

4-5 minutes

Les salariés des Ateliers du goût à Offranville ont entamé une grève, jeudi 16 avril 2026, à l'initiative de la CGT, alors qu'une réunion cruciale est prévue la semaine prochaine, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires sur les rémunérations.



Les salariés ont entamé des débrayages par tranches de deux heures sur le site d'Offranville. - Photo Paris Normandie



Par [Franck Weber](#)

Publié: 16 Avril 2026 à 11h21 Temps de lecture: 1 min

Ils ont débrayé de 8 h 30 à 10 h 30. Des salariés des Ateliers du goût à [Offranville](#), filiale du groupe Sysco (ex-Davigel) étaient en grève ce jeudi. Dans leur ligne de mire : les négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les rémunérations dont la troisième et dernière réunion est prévue mercredi prochain, à l'échelle de la filiale du groupe Sysco (ex-Davigel).

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« *Nous sommes en désaccord avec les propositions de la direction qui sont dérisoires, on veut de vraies augmentations de salaire* », souligne Jérôme Levesque, délégué syndical CGT. Dans le cadre de ces négociations, la CGT a posé ses revendications : « *Une augmentation générale de 80 €, une hausse de 1 € par jour pour les primes, et 25 % de majoration des heures de nuit contre 20 % aujourd'hui.* »

« **Dégradation des conditions de travail** »

La direction n'est pas sur la même ligne, d'où le mouvement de protestations des salariés : « *Il y aura aussi un débrayage de deux heures l'après-midi*, précisait jeudi matin, Paul Blinel syndicaliste CGT, représentant du personnel et technicien de maintenance. *Nous dénonçons aussi la dégradation des conditions de travail, liée notamment aux nouvelles lignes de production.* »

Le site d'Offranville, spécialisé dans la confection de salades fraîches, de poêlées de légumes et de poisson pané, emploie 270 personnes. « *Nous sommes une cinquantaine à débrayer* », précise la CGT.

Lire aussi



[On fait quoi ce week-end à Dieppe, dans sa région et en pays de Bray ?](#)



Inauguration d'un centre hospitalier universitaire vétérinaire à Rouen qui accueillera des étudiants à l'automne

Claire Checcaglini

3-4 minutes

Publié le vendredi 17 avril 2026 à 6:00

Les consultations du nouveau centre hospitalier vétérinaire universitaire ont débuté fin mars. Cette structure privée a coûté plus de 30 millions d'euros et a été financée grâce à une aide de 20 millions de la région. Elle permettra aux étudiants de l'école privée vétérinaire de Rouen de se former.

Le centre hospitalier vétérinaire a été officiellement inauguré ce jeudi 16 avril 2026. Il accueillera les premiers étudiants de l'Unilasalle à l'automne. Ce bâtiment de 3.000 mètres carrés est en effet adjacent à l'école privée vétérinaire de Rouen. Depuis le 23 mars, les propriétaires d'animaux en tout genre peuvent venir pour une consultation, potentiellement très poussée. L'établissement est en effet doté d'un IRM dernier cri et d'un scanner.

Françoise Charquet, vétérinaire depuis plus de 30 ans a choisi de venir exercer dans cet hôpital afin de faire passer sa passion du métier aux étudiants. © Radio France - Claire Checcaglini

Cette structure a d'ailleurs coûté plus de 30 millions d'euros, financés à hauteur de 20 millions par la région. Le département et la ville de Rouen ont aussi contribué à l'édification de ce bâtiment. Une cinquantaine de personnes travaillent dans cet hôpital dédié aux animaux.

- [Hôpitaux](#)
- [université](#)
- [animaux](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par

Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- La restauration de l'abbatiale Saint-Ouen de Rouen a été inaugurée ce vendredi, au terme d'un chantier long de quatre ans qui aura coûté 26 millions d'euros. Le monument a retrouvé sa blancheur d'origine, mais a surtout bénéficié de travaux de structure, notamment de toiture et de charpente.

Le 20/09/2025 à 00:09

- Les agents du centre hospitalier du Neubourg (Eure) sont appelés à suivre un mouvement de grève illimité à partir de ce jeudi 11 décembre. Le syndicat Force Ouvrière dénonce la volonté de direction de supprimer sept emplois d'agents des services hospitaliers à compter du 5 janvier 2026.

Le 10/12/2025 à 19:39

- Le Groupe hospitalier du Havre est labellisé Green Bloc ou bloc éco-responsable depuis l'année 2024. Grâce à des financements de l'agence régionale de Santé, il a pu accélérer certaines pratiques vertueuses pour l'environnement, pour les équipes médicales et pour les patients.

Le 24/09/2025 à 06:00

- Le directeur artistique des cérémonies des Jeux olympiques de Paris, le Rouennais Thomas Jolly, souhaite créer un spectacle à Rouen pour le 14-Juillet, selon les informations d'ici Normandie". Si le projet voit le jour, il souhaite le reproduire dans une ville différente chaque année.

Le 13/05/2025 à 09:24

Autour de chez vous

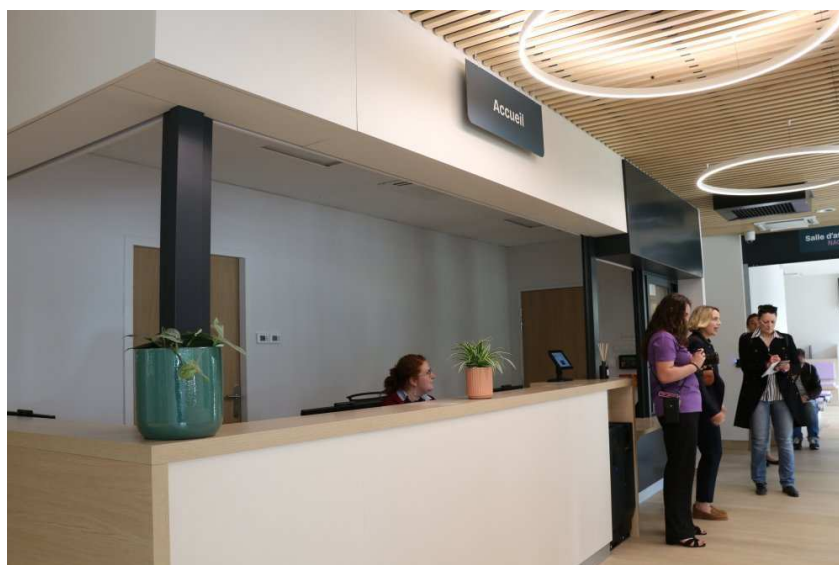
[Passer la section](#)

[Photos] Près de Rouen. Découvrez le centre hospitalier Indivisa de l'école vétérinaire UniLaSalle, équipé pour tous les animaux

Justine Carrère

~3 minutes

[Indivisa](#), le centre hospitalier de l'école vétérinaire [UniLaSalle](#) situé à Mont-Saint-Aignan est ouvert depuis le 23 mars. Les travaux ont débuté en mai 2024 et l'inauguration s'est déroulée jeudi 16 avril.



190m² sont dédiés à la salle d'attente. Tous les propriétaires de chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NAC) peuvent prendre rendez-vous. Un service d'urgence est aussi ouvert 24h/24 et 7j/7. - Justine Carrère

Un bâtiment qui s'étend sur 10 000m²

Tout le bâtiment d'Indivisa s'étend sur 10 000m² et le plateau technique, sur 3 000m². L'établissement se compose de 20 salles de consultation et est ouvert 24h/24 et 7j/7. Le plateau technique dispose d'un équipement de pointe : IRM et scanner assistés par l'intelligence artificielle, trois salles de radiologie numérique, deux salles d'échographie, etc. Dans cet hôpital vétérinaire universitaire, les chiens, les chats et les nouveaux animaux de compagnie (NAC) sont soignés. Certains propriétaires y viennent sur les

conseils de leur propre vétérinaire et d'autres, parce qu'ils ont besoin de soigner leurs animaux. *"Aujourd'hui, 23 auxiliaires spécialisés vétérinaires et 23 vétérinaires exercent au sein de l'hôpital"*, confie Caroline Devieille, vétérinaire et directrice d'Indivisa. Dès la 5^e année, les étudiants pourront participer aux consultations et échanger avec les propriétaires.



Indivisa dispose aussi d'un laboratoire d'analyse qui permet aux professionnels comme Nicolas Viot, technicien du laboratoire, d'analyser les résultats des examens des animaux. Ils sont ensuite donnés au propriétaire. - Justine Carrère



Thierry Lamour dirige le service des urgences, réanimation et soins intensifs d'Indivisa. Les animaux, notamment les chats qui viennent de se faire opérer, sont placés ici dans des boxes. - Justine Carrère

Le coût du chantier est de 34 millions d'euros, celui du centre hospitalier, 16 millions d'euros et l'équipement, 3 000 euros. La Région Normandie a investi 20 millions d'euros et la Métropole Rouen Normandie, 6 millions.



A Indivisa, les nouveaux animaux de compagnie (NAC) comme les perroquets, les poules ou les poissons ne sont pas oubliés. Ils disposent d'une salle sur mesure post-réanimation comme les humains. - Justine Carrère

Rouen : six décennies de coopération européenne avec Hanovre

J.M

3-4 minutes

En bref

Le jumelage entre Rouen et Hanovre célèbre son 60e anniversaire sur la période 2026-2027. Mis en place en 1966-1967, cet accord de coopération urbaine a structuré un partenariat durable entre les deux collectivités, fondé sur les échanges citoyens, culturels et institutionnels.



© Adobe stock.

Publié le 17 avril 2026 - Mis à jour le 17 avril 2026

Les municipalités de Rouen et Hanovre engagent un programme étalé sur deux ans, combinant conférences, rencontres associatives, projets artistiques et initiatives éducatives. Plusieurs actions sont prévues dans les domaines de la jeunesse, de la culture et des réseaux de villes créatives de l'UNESCO, avec des échanges entre établissements scolaires, structures culturelles et services municipaux.

Ce programme anniversaire comprend également des mobilités officielles et citoyennes, ainsi que des coopérations entre institutions locales, notamment les bibliothèques, les centres de jeunesse et les services de secours. Ces actions visent à renforcer les compétences partagées et à structurer des projets transfrontaliers à plus forte valeur ajoutée.

Sur le plan économique et territorial, cette forme de partenariat contribue à consolider l'attractivité internationale des deux agglomérations. Elle favorise les échanges de savoir-faire, le développement de projets culturels générateurs de retombées locales et l'émergence de coopérations susceptibles de mobiliser financements européens, notamment dans les secteurs de la culture, de l'éducation et de l'innovation urbaine.

Impact économique territorial

Sur le plan économique, ce partenariat de long terme entre villes européennes s'inscrit dans une logique d'attractivité territoriale et de coopération internationale structurée. Il favorise l'accès à des programmes de financement européens, notamment dans les domaines de la culture, de l'éducation et de l'innovation urbaine, tout en stimulant les échanges de compétences entre acteurs publics et associatifs. À moyen terme, ces coopérations contribuent également à renforcer le rayonnement des deux métropoles, à soutenir l'activité des filières culturelles locales et à générer des retombées indirectes sur le tourisme, l'événementiel et l'économie résidentielle.

Rouen reconduit sa 4e étoile du label de propreté urbaine

J.M

3-4 minutes

En bref

Environnement urbain

La Ville de Rouen conserve son niveau 4 étoiles du label «Ville Éco-propre» pour la période 2026-2028, attribué par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine. Cette reconnaissance confirme la continuité des politiques de gestion de l'espace public et de propreté urbaine engagées depuis 2018.



© Adobe stock.

Publié le 16 avril 2026 - Mis à jour le 16 avril 2026

La Ville de Rouen maintient son classement 4 étoiles du label « Ville Éco-propre » pour la période 2026-2028, délivré par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine. L'évaluation repose sur un ensemble d'indicateurs techniques : niveau de propreté constaté, dispositifs de mesure indépendants, actions de sensibilisation des habitants et mobilisation de différents publics. L'approche intègre également des initiatives numériques et des opérations collectives de nettoyage, traduisant une montée en gamme des outils de suivi et de pilotage des politiques urbaines.

Sur le plan économique, la maîtrise de la propreté urbaine représente un poste de dépenses publiques significatif pour les collectivités, mais aussi un levier d'attractivité territoriale. Un espace public entretenu influence directement la fréquentation des centres-villes, la consommation locale et l'implantation de commerces ou d'activités de services. Dans un contexte de concurrence entre territoires, ces indicateurs deviennent un facteur d'image et de compétitivité pour les villes moyennes et les métropoles.

Cette dynamique s'inscrit également dans une logique de gestion optimisée des coûts d'exploitation municipaux, en lien avec les enjeux de collecte, de traitement des déchets et d'innovation dans les services urbains. À moyen terme, l'amélioration continue de la qualité environnementale peut contribuer à renforcer la valeur immobilière, à soutenir le tourisme urbain et à consolider l'attractivité économique globale du territoire.

Sécurisation des investissements privés

Par ailleurs, ce type de reconnaissance participe indirectement à la sécurisation des investissements privés, en offrant aux acteurs économiques un cadre urbain plus lisible et plus stable. Pour les entreprises, la qualité de l'environnement urbain constitue un critère croissant dans les décisions d'implantation, notamment dans les secteurs du commerce, des services et de l'économie résidentielle.

Goderville. Trois projets pour relancer le logement

Valentin Carpentier

3-4 minutes

A Goderville, la question du logement est devenue centrale. Entre habitations vieillissantes, faible offre de petites surfaces et pression liée aux locations saisonnières, la commune fait face à des besoins de plus en plus pressants. Pour y répondre, la société d'économie mixte Seminor a lancé plusieurs projets, avec une ambition de proposer une offre diversifiée et adaptée aux évolutions de la population.

La commune en manque de logements

Peu présente jusqu'ici dans la commune, Seminor a vu en Goderville une opportunité de développement cohérente avec son ancrage territorial. Déjà bien implantée autour de l'estuaire de la Seine, elle y dispose de moyens facilement mobilisables. Surtout, la ville a été identifiée comme prioritaire en matière de logement. Pour la société, le diagnostic est simple, un parc ancien souvent énergivore, une part importante de personnes vivant seules, 21 % d'après Seminor, et un déficit de petites surfaces habitables. A cela s'ajoute aussi un manque de logements accessibles aux seniors et aux personnes à mobilité réduite. Seminor estime avoir un rôle à jouer dans ce cadre.

Trois offres bien distinctes

Le premier projet, situé rue Guy-de-Maupassant à côté de La Poste, prévoit la construction de neuf logements sociaux sur deux niveaux, dont certains adaptés aux personnes âgées et handicapées. Issu de la reconversion d'un bâtiment abandonné, il se distingue notamment par l'installation d'un ascenseur, rare sur ce type d'opération. La livraison est attendue début 2027 et a un coût de 1 427 505 euros. A proximité du château du Bel-Air, un second programme de 13 logements est en cours. Pensé autour d'une salle commune, il favorise les interactions entre les futurs habitants. Composé de T2 et T3, il s'adresse à des profils variés tout en intégrant des aménagements adaptés. Ce projet devrait être achevé fin 2026 pour 2 038 000 euros. Enfin, un troisième chantier, plus ambitieux, concerne l'îlot Saint-François, ancien bâtiment communal, qui

accueillait notamment la crèche des Pitchouns, reconvertie en une vingtaine de logements. Encore en phase de conception, il mise sur des performances énergétiques élevées et l'utilisation de matériaux biosourcés. Sa livraison est envisagée à l'horizon 2029.

Ces différents programmes, majoritairement sociaux, répondent à des critères d'attribution très encadrés. Les candidats doivent déposer un dossier de demande de logement social, étudié ensuite par une commission réunissant les différents financeurs et partenaires. Au-delà des simples critères de ressources, l'objectif du projet, comme l'explique Seminor, est d'assurer un équilibre social, en garantissant une mixité des profils au sein des résidences, et de favoriser le vivre-ensemble.

Entre conservation et modernisme, le casse-tête architectural pour transformer un château... en logements soci

Mathilde Riou

5-6 minutes

D'ici 2027, des résidents de logements sociaux auront la chance de vivre dans un château ! Près d'Etretat (Seine-Maritime), le Clos des Fées va connaître une nouvelle vie. Les travaux ont commencé, le défi désormais est de ne pas dénaturer ce site historique tout en l'adaptant à la vie moderne.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Qui n'a jamais rêvé d'une vie de château ? À Saint-Jouin-Bruneval, le château du Clos des Fées attire depuis toujours la curiosité et va se transformer en logements sociaux.

Vieux d'un siècle, ce château a eu mille vies, et il est trop délabré pour être restauré. En 2020, la commune le rachète - l'équipe municipale choisit de donner naissance à des appartements dans ces murs à l'abandon depuis plus de 30 ans.

Le défi est de taille pour ce site riche en anecdotes : "[C'est un château qui marque l'identité de notre village](#) où il y a eu plein d'histoires. Sarah Bernhardt serait venue, des peintres connus. Donc on ne fait pas fi de l'histoire comme ça", souligne François Auber, maire de Saint-Jouin-Bruneval.

Sa façade sera conservée mais un bâtiment neuf avec 30 logements sociaux sera édifié sur l'arrière. Un chantier important qui va durer 18 mois.

[Futur clos des fées à côté d'Etretat où 30 logements sociaux vont sortir de terre.](#) • © France Télévisions

On a pris le parti de garder cette façade et de venir l'habiter par un bâtiment neuf qui s'ouvre vers le Sud et vers la mer.

Jean Baubion, architecte

Conserver la façade est un challenge technique : *"on est sur des gros palets de bois qui vont permettre de tenir la façade. Il y a des efforts au vent et on est proches de la mer donc c'est à prendre en compte. On a vraiment un travail de minutie, de calcul pour pouvoir venir stabiliser cette façade. C'est là où on nous attend et c'est là qu'il ne faut pas se louper"*, explique Jérémy Parry, conducteur de travaux.

Le reportage de Bénédicte Drouet et Eric Proença Pina :

durée de la vidéo : 00h01mn52s



A Saint-Jouin-Bruneval, le château du Clos des Fées attire la curiosité... Vieux d'un siècle, ce château a eu mille vies.. Trop délabré pour être restauré... Sa façade sera conservée... mais un bâtiment neuf avec 30 logements sociaux sera édifié. Un chantier important qui va durer 18 mois. Découverte avec Bénédicte Drouet et Eric Proença Pina. •

©France Télévisions

Un chantier unique porté par Logéo Seine et estimé à 6,5 millions d'euros. *"On est sur un immeuble complètement neuf avec toutes les nouvelles normes comme un ascenseur et à côté d'un grand parc paysager ouvert à l'ensemble des habitants et les gens pourront se promener librement au sein de ce parc-là"*, ajoute Anthony Ferré, directeur de la maîtrise d'ouvrage Logéo Seine.

À la Belle époque, toute la bonne société se donnait rendez-vous dans les salles de bals et de réception du Clos des Fées, où des fêtes mondaines étaient organisées. Après des années de faste, des religieuses en font l'acquisition et y accueillent des orphelins. Puis, racheté par un châtelain, le site est peu à peu abandonné et sera victime de deux incendies.

En 2021, des amateurs d'Urbex (une pratique qui consiste à visiter des lieux abandonnés) publient cette vidéo qui témoigne de l'étendue des

dégâts à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

"Le lieu exceptionnel, dégradé seulement par le temps, où la végétation et les pigeons reprennent leurs droits, où l'on retrouve beaucoup de traces de vie, avec une architecture très atypique, nous permet de classer cette visite parmi nos meilleures" : voici la description faite en dessous de la vidéo.

Dans 18 mois, le château du Clos des Fées entamera une nouvelle vie.

Un nouveau grand projet immobilier dans le quartier Flaubert de Rouen : voici à quoi cela va ressembler

Adrien Filoche

4-5 minutes

D'ici les prochains mois, les travaux de construction d'une nouvelle résidence vont débuter dans le quartier Flaubert de Rouen. On vous fait la présentation.

Sur le même thème

[Immobilier](#)

[Rouen Flaubert](#)

[Travaux](#)

Article réservé aux abonnés



Une nouvelle résidence va être construite dans le quartier Flaubert de Rouen, à l'angle de la rue Niki-de-Saint-Phalle et de la promenade Sonia Delaunay. (©Care Promotion/Cabinet SAA)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 17 avr. 2026 à 8h04

Un chantier qui va métamorphoser le [quartier Flaubert de Rouen](#). D'ici les prochains mois, les travaux de construction d'une **nouvelle résidence** vont débuter à l'angle de la rue Niki-de-Saint-Phalle et de la promenade Sonia-Delaunay. Ce projet immobilier, constitué de **68 logements neufs**

et de **cases commerciales**, est porté par Care Promotion et sera sous la houlette de l'architecte Cabinet SAA. On vous présente à quoi va ressembler cette résidence baptisée « **Nouvelle Rive** ».

Du studio au T4

Constituée d'un assemblage de trois bâtiments sur des niveaux différents, cette future résidence promet « une architecture dynamique qui s'intégrera dans le paysage rouennais », assure **Claire Lafitte**, directrice d'opération Care Promotion.

Entre la rue Niki-de-Saint-Phalle et la promenade Sonia Delaunay, on retrouvera le bâtiment principal sur sept étages, avec des **commerces en rez-de-chaussée** sur environ 200 m². En cœur d'îlot, les édifices s'étendront sur deux ou trois étages.

Au total, cette résidence abritera 68 logements, 58 logements en accession et 10 logements en BRS (bail réel secondaire) en partenariat avec le bailleur Logeo Seine.

Concernant la disposition, les appartements vont **du studio aux 4 pièces** dont certains en **duplex**, pour des surfaces allant de 26m² à 86m². « Tous les appartements seront équipés d'un **espace extérieur** : terrasse, jardin, balcon ou loggia », détaille Claire Lafitte.

Autres caractéristiques : un **parking en sous-sol** et des **locaux vélos** avec station de gonflage et de nettoyage. Le chauffage sera collectif via le **réseau de chaleur urbain**.

Début des travaux en 2027 et livraison pour 2029

Cette résidence « Nouvelle Rive » est le premier projet immobilier porté à Rouen par le promoteur Care Promotion, qui espère poursuivre son implantation dans la cité normande et « souhaite que [ce chantier] ne soit pas le dernier ».

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)





La livraison de la résidence est attendue pour 2029. (©Care Promotion/ Cabinet SAA)

La **commercialisation des appartements** sera lancée **fin avril 2026** en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement). La grille des tarifs sera définie à ce moment-là. Les acheteurs pourront par ailleurs disposer de plusieurs aides à l'acquisition, dont la TVA 5,5 %, le dispositif Jean Brun ou encore le PTZ (Prêt à Taux Zéro).

Les commerces sont également en cours de commercialisation, « une concertation est menée avec la ville et l'aménageur », précise le promoteur. Pour ce qui est du calendrier, les travaux doivent débuter au début de l'année 2027 pour **une livraison attendue début 2029**.

Plus d'informations sur cette nouvelle résidence [ici](#)

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Le Havre. Augmentation des tarifs des ponts de Tancarville et Normandie : les élus sont divisés

Marie-Ange MARAINE

5-6 minutes

Lors du premier conseil communautaire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, jeudi 16 avril 2026, les élus se sont opposés sur l'augmentation des tarifs des ponts de Normandie et de Tancarville pour les usagers.



Par [Marie-Ange MARAINE](#)

Publié: 16 Avril 2026 à 20h52 Temps de lecture: 3 min

Faut-il, dans le contexte économique incertain et une situation géopolitique difficile, augmenter les tarifs des ponts de Normandie et de Tancarville au 1er mai 2026 ? Jeudi 16 avril 2026, les élus de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole se sont posé la question lors du conseil d'installation de l'instance.

C'est Aurélien Lecacheur (PCF), élu municipal de Montivilliers qui a proposé à l'assemblée de voter un vœu sur ce sujet. En effet, [la Chambre de commerce et d'industrie](#) a annoncé une hausse importante des tarifs des ponts de Normandie et de Tancarville, dont elle a la concession, dès le 1er mai prochain. Il était proposé aux élus locaux de demander à la CCI de surseoir à cette augmentation alors que le prix du carburant impacte déjà les habitants.

« C'est quand même pas très judicieux »

Denis Merville, Maire de Sainneville-sur-Seine

« Alors qu'un nouveau choc pétrolier menace le monde et que l'inflation revient en France, c'est ce moment qui est choisi pour augmenter tous les tarifs des ponts, souligne Aurélien Lecacheur. Et les tarifs qui augmentent le plus fortement sont les tarifs spéciaux pour les gens qui travaillent, les abonnements Rivage et Tempo, ce qui apparaît pour le moins comme une incongruité. Ce sont les habitants qui [empruntent chaque jours les](#)

[ponts](#) pour aller travailler qui paieront plus cher ».

Denis Merville, maire de Sainneville-sur-Seine, a pris la parole pour rappeler que l'entretien des ponts coûte cher et que les péages sont nécessaires. Pour autant, il souligne que « *c'est quand même pas très judicieux* » et propose que les élus demandent un report ultérieur de cette hausse des tarifs. De son côté, Nathalie Nail, élue communiste d'opposition au Havre, a profité de l'occasion pour réclamer la gratuité des ponts en prenant exemple sur le système de l'île de Ré.

Les élus ne demanderont pas le report

Élu président du conseil de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Édouard Philippe s'est fermement exprimé sur le sujet: « *C'est assez facile d'appeler à la gratuité quand, au fond, on prive d'une recette ou on impose une dépense à quelqu'un d'autre* ». Le maire du Havre souligne aussi qu'il trouve normal que les habitants hors CU, qui ne paient pas d'impôts sur le territoire local mais qui viennent y travailler, paient le passage du pont.

Au Final, 34 élus ont voté pour la demande de report de la hausse des tarifs, 2 se sont abstenus. La majorité des élus locaux ayant voté contre, le vœu n'est pas adopté et aucune demande ne sera faite à la CCI de décaler l'augmentation du prix des péages.

Lire aussi

[À Harfleur, grands excès de vitesse en série, trois interpellations](#)

[Édouard Philippe élu président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole](#)

[Classement des lycées au Havre : pourquoi les meilleurs ne sont pas toujours ceux qu'on pense](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Au Tréport, le cirque Fratellini dans le viseur de la mairie: « Trop, c'est trop »

Karine Néel

4-5 minutes

Affiches sur les façades, candélabres recouverts : au Tréport, la communication du cirque Fratellini ne passe pas. La mairie a engagé des poursuites, tandis que le cirque revendique une visibilité nécessaire.



Par [Karine Néel](#)

Publié: 16 Avril 2026 à 13h02 Temps de lecture: 1 min

Trop, c'est trop ! » La formule de Laurent Jacques, maire du Tréport, résume l'agacement de la municipalité. Depuis le 15 avril au matin, la ville du Tréport a annoncé sur sa page Facebook le dépôt d'une plainte contre le cirque Fratellini. En cause : de nombreuses affiches accrochées sur les candélabres, collées sur des façades ou posées dans l'espace public, en dehors des emplacements autorisés.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Dans la matinée, les agents municipaux ont commencé à retirer les affiches concernées. Seuls les espaces d'affichage libre ont été épargnés. À 14 heures, les axes avaient perdu leur couleur jaune criarde. Plus aucune affiche n'était visible.

Du côté du cirque, on assume une stratégie jugée indispensable pour attirer le public. La troupe explique qu'elle doit se rendre visible, d'autant qu'elle ne reste que quatre jours sur place. Elle promet aussi de retirer toutes les affiches après les représentations. Le cirque assure utiliser des colles à l'eau, faciles à enlever, et rappelle que son investissement publicitaire est important.

Des avis partagés

Autre précision donnée par la troupe : le spectacle est sans animaux. Le cirque dit avoir mis ses animaux « à la retraite » chez lui. Il ne propose

désormais que des numéros d'artistes, des mascottes et un gorille géant automatisé.

Dans les rues, les avis sont divisés. Certains habitants dénoncent des méthodes de communication jugées d'un autre temps, ainsi que les nuisances sonores du véhicule du cirque. D'autres, au contraire, défendent la présence du chapiteau et saluent une animation bienvenue. Pour eux, le cirque reste un spectacle populaire qui attire encore les familles.

Lire aussi



[On fait quoi ce week-end à Dieppe, dans sa région et en pays de Bray ?](#)



[Achat, construction, rénovation : un salon pour concrétiser vos projets près de Dieppe](#)



Seine-Maritime. Encombrants, plastiques, bouteilles d'urine... 150 agents mobilisés pour un "coup de propre" sur les départementales

Célia Caradec

~3 minutes

Sur la départementale 30, près de Lanquetot, trois agents d'exploitation des routes de Seine-Maritime s'activent. En une matinée, ils ont rempli 12 sacs-poubelle de déchets en tout genre : *"combinaison de peintre, canettes de bière, emballages... Il y a aussi une tôle et des morceaux de planches certainement tombés d'un camion"*, énumère Stéphane Roger, l'un des agents du centre d'exploitation de Bolbec. Il y a aussi... des bouteilles d'urine. *"Je n'osais pas en parler, mais il y en a quand même pas mal"*, confirme l'agent, *c'est vraiment désagréable."*

Préparer la campagne de fauchage

L'an dernier, 4 335 de ces bouteilles lancées au bord des routes avaient été ramassées lors de cette opération "coup de propre", menée à chaque printemps depuis 2015 par le Département de Seine-Maritime. Pendant une semaine, du lundi 13 au vendredi 17 avril, près de 150 agents sont mobilisés sur cette mission spécifique de ramassage des déchets sur les accotements. *"C'est l'occasion de mettre en valeur le travail de l'ombre des agents et de préparer la campagne de fauchage car, si on n'y prend pas garde, ces déchets finissent broyés par nos machines, et ces microdéchets sont une menace pour les sous-sols voire les nappes phréatiques"* détaille Franck Invernizzi, directeur des routes au département de Seine-Maritime.

Près de 14 000m³ par an

A l'année, près de 13 600m³ de déchets en tout genre sont ainsi ramassés par les agents et évacués vers des déchetteries ou centres de traitement agréés, notamment pour les déchets industriels. C'était 22 500m³ il y a une dizaine d'années. *"On retrouve des déchets spécialisés que certains entrepreneurs peu scrupuleux déposent au bord des routes, sans imaginer les conséquences pour nos agents. Le moindre choc peut*

leur coûter très cher", déplore Franck Invernizzi.

Reportage - Sur le bord des routes avec les agents

00:00

01:09



0:00 / 1:09



L'opération, qui avait permis de collecter 265m³ en une semaine, en 2025, a aussi pour but de sensibiliser les usagers de la route. *"Si vous apercevez une patrouille, la première chose à faire est de ralentir et d'être très prudent lors des dépassements avec une marge de sécurité d'au moins deux mètres".*

Pendant la campagne de fauchage, qui débutera le lundi 11 mai, une partie de l'herbe fauchée sera revalorisée à travers la méthanisation.

La Métropole sommée de construire une nouvelle station d'épuration au nord de Rouen

Benoît MARIN-CURTOUD

4-5 minutes

Une tape sur les doigts et une obligation de renouveau. Un arrêté préfectoral met en demeure la Métropole Rouen Normandie pour des non-conformités à la station d'épuration de la Neuville-Chant-d'Oisel.



Par [Benoît MARIN-CURTOUD](#)

Publié: 16 Avril 2026 à 12h04 Temps de lecture: 1 min

La préfecture a publié un arrêté, le 9 avril 2026, mettant en demeure la [Métropole Rouen Normandie](#) de mettre en conformité la petite station d'épuration de La Neuville-Chant-d'Oisel et d'en construire une nouvelle.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Pourquoi cet avertissement ? Parce que la station d'épuration en question est sous l'œil des autorités sanitaires et de [l'Office français de la biodiversité](#) depuis 2016, quand des dépassements récurrents de valeurs microbiologiques dans les rejets étaient régulièrement constatés.

Des travaux ont été entrepris et l'installation en 2023 d'un traitement UV a permis de faire redescendre les valeurs dans les rejets au-dessous des seuils limite.

Des travaux promis mais qui n'ont pas été réalisés

Mais le diagnostic posé en 2016 supposait d'autres travaux sur les réseaux aux alentours de la station et cette réhabilitation n'a pas été réalisée. La Métropole s'était aussi engagée à construire une nouvelle station pour les communes de [la Neuville-Chant-d'Oisel](#), Quévreville-la-Poterie et Boos, mais cela n'a pas été fait.

Résultat les eaux traitées sont toujours rejetées dans « *une lagune de finition* » mais un contrôle réalisé le 26 février 2026 constate que les eaux

épurées se répandent dans une parcelle forestière voisine, dégradent le chemin d'accès et que le tout constitue un manquement à divers textes réglementaires.

Sous peine d'amende et sans préjuger de poursuites pénales, la Métropole va donc devoir respecter un échéancier de travaux pour éviter les rejets d'eaux épurées sur les parcelles voisines, mieux sécuriser le site et surtout déposer un dossier d'ici le 30 septembre pour la création d'une nouvelle station d'épuration.

Lire aussi



[Champagne, regrets et prudence. Comment réagit-on à la suppression des ZFE dans l'agglomération de Rouen ?](#)



[À Rouen, en une semaine, deux centres de santé ferment définitivement](#)



Parc éolien de Fécamp : une excursion immersive à 13 km en mer

Jean-François Nouvel

4-5 minutes

Pour la deuxième année, les sorties en mer au parc éolien de Fécamp séduisent curieux et passionnés. Une occasion unique d'approcher les éoliennes et de comprendre les enjeux de la transition énergétique.



La sous-station électrique est équipée d'un mât pour les données météo.

- Paris Normandie



Par Jean-François Nouvel

Publié: 16 Avril 2026 à 19h12 Temps de lecture: 1 min

Ce jeudi 16 avril a marqué, pour la deuxième année consécutive, le lancement des visites du parc éolien en mer de Fécamp. Ces sorties sont organisées par l'Office intercommunal de tourisme de Fécamp, en partenariat avec EDF Power Solutions et la SARL Navigation Normande.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

À bord de la vedette *Le Normandy*, reconnue pour son pont supérieur panoramique et son salon intérieur confortable, cette excursion

commentée permet d'approcher les éoliennes, d'en comprendre le fonctionnement et de mesurer leur rôle central dans la transition énergétique.

Une découverte originale de l'énergie en mer

Parmi les participants, Marine témoigne : « *Nous sommes une quinzaine de collègues travaillant à Paris dans le secteur de l'énergie et avons organisé cette sortie pour mieux comprendre le projet : une aventure maritime inédite et instructive.* » Pascale, nouvellement installée à Fécamp, partage son expérience : « *J'entends beaucoup parler des éoliennes avec des avis contrastés. J'ai voulu me faire mon opinion et j'ai apprécié les commentaires, c'est dynamique et enrichissant.* »



Au plus près des éoliennes. Impressionnant. - Paris Normandie

Déjà près de 4000 visiteurs

Cette balade emmène les curieux à 13 kilomètres de la côte, au plus près des 71 éoliennes du parc, d'une puissance totale de 500MW. Près de 4000 visiteurs, individuels et groupes, ont déjà participé aux sorties l'an passé et 25 excursions sont programmées cette année, hors privatisations. Raphaëlle Paris, chargée de relations, rappelle

l'importance du dialogue : « *Depuis le début du projet, nous avons toujours misé sur la concertation.* »

Si les visites de la base de maintenance sont réservées aux scolaires, des journées portes ouvertes seront proposées au grand public lors des grands événements fécampois (Fécamp Grand'Escale, fêtes de la mer...).

Deux prochaines dates : samedi 18 avril (complet) et [jeudi 23 avril 2026](#) à 14h. Départ du Grand Quai, embarcadère « Shamrock III ». À partir de 6 ans. Tarifs : 25 € (enfants et personnes en situation de handicap), 35 € (adultes). Billetterie sur boutique.fecamptourisme.com

Lire aussi



[Trois gymnastes de Fécamp qualifiés pour le championnat de France individuel](#)



[À Vattetot-sur-Mer, la nouvelle équipe municipale à l'écoute des habitants](#)



Duclair. Les chiffres de la délinquance en baisse

Julie Hervieux

3-4 minutes

C'est sous un grand soleil et en présence de nombreux élus locaux que l'inspection de gendarmerie de la brigade de Duclair s'est tenue jeudi 9 avril. La dernière pour le capitaine Nicolas Grimonprez qui quitte ses fonctions en août prochain.

"J'ai une totale confiance en mes équipes pour maintenir ces résultats"

Lors de cette traditionnelle cérémonie pour les gendarmes, les élus étaient conviés pour la première fois au cœur de la nouvelle gendarmerie, sortie de terre en 2023. L'occasion de dresser le bilan pour l'année 2025 sur le secteur. Les gendarmes sont intervenus, entre autres, à Val-de-la-Haye et au [Mesnil-sous-Jumièges pour des individus armés](#), au Trait pour un homicide à la suite d'une agression sexuelle sur mineur, [à Jumièges pour du "swating"](#), des vols dans les commerces à Duclair, Saint-Jean-du-Cardonnay, La Vaupalière mais aussi un grave accident de la route [à Mauny impliquant un motard et une octogénaire](#) et plusieurs viols et agressions sexuelles sur le territoire. Des événements tragiques mais pour autant, le capitaine Grimonprez reste positif. *"La délinquance a diminué de 9 %. Nous comptons 1 004 délits en 2025, 1 909 interventions, 113 mesures de garde à vue et un taux d'élucidation de 49 %. J'ai une totale confiance en mes équipes pour maintenir ces résultats en 2026".*

Des chiffres conséquents pour cette Brigade territoriale autonome (BTA), en charge de 34 communes allant de Duclair à Pissy-Pôville en passant par la rive gauche de la Seine, soit près de 34 000 habitants. La trentaine de gendarmes peut également compter sur le renfort de militaires de la réserve opérationnelle. *"Ce sont des civils qui sont formés et viennent en renfort sur certaines interventions selon leurs disponibilités, notamment l'été sur la base de loisirs. A noter qu'aucun incident n'a été notifié sur la base l'an passé"*, ajoutait Nicolas Grimonprez. La brigade de Duclair fut également mobilisée en 2025 sur le festival [Les Terres de Jim autour de Vieux-Manoir](#) mais également lors d'une étape du Tour de France à

Rouen.

Départ et arrivées

Une inspection est également le moment de saluer les arrivées et départs des militaires de Duclair à l'instar du major Laurent Klein, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 35 ans de service. Le major Olivier Moreau a pris ses fonctions le 1^{er} juillet dernier, l'adjudant Julien Hamel en décembre 2025, les gendarmes Dylan Vautier, Grégory Horlavage à l'été 2025, Thomas Buquet au printemps 2025 et la brigadière cheffe Morgane Perier également au printemps 2025.

Si le capitaine Nicolas Grimonprez prend la route de Paris, il sait qu'il laisse, confiant, "*un collectif soudé*" derrière lui.

Que faire contre l'insécurité à vélo sur ces routes du Pays de Bray

Marie-Géraldine Dartois

8-10 minutes

Force est de constater une insécurité grandissante à vélo et d'accidents mortels. Alors pourquoi les pistes cyclables ne se développent pas plus dans le Pays de Bray. Le point.

Sur le même thème

[Pays de Bray](#)

[Sécurité routière](#)

[Vélo](#)

Article réservé aux abonnés



Autour de Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) dans la campagne du Pays de Bray, la route est souvent synonyme de danger pour les cyclistes. ©M-G D /ECLAIREUR-DÉPÊCHE

Par [Marie-Géraldine Dartois](#) Publié le 16 avr. 2026 à 18h57

Pratiquer le **vélo** ne devrait pas être **dangereux**. Pourtant l'**insécurité** est grandissante, notamment en raison de la proximité des automobilistes avec les cyclistes. Un récent [accident](#) dramatique entre [Gournay-en-Bray](#) et [Cuy-Saint-Fiacre](#) (Seine-Maritime) en est malheureusement un exemple. À l'heure où l'on incite de plus en plus les

habitants à pratiquer la bicyclette, où les ventes de vélos à assistance électrique (VAE) montent en flèche, les aménagements de [pistes cyclables](#), **voies d'évitement** et autres infrastructures pour favoriser la pratique du vélo en ville et dans les campagnes semblent se développer à vitesse réduite. On fait le point.

Une route dangereuse pour les cyclistes

L'émotion a été grande à Gournay-en-Bray après l'[accident mortel](#) survenu en mars 2026. D'autant que ces cyclotouristes étaient prudents : des habitués du deux-roues, avalant plus de 2 500 km par an à vélo.

Côté sécurité, ils ne roulaient jamais sans casque et gilet jaune, respectant scrupuleusement le code de la route. Il n'aura fallu que quelques secondes pour que le drame survienne. L'accident s'est produit sur la route départementale 916, qui se trouve être aussi un tronçon de l'Avenue verte Londres-Paris.

Aujourd'hui, je le répète encore : nous sommes sur un axe de randonnées majeur. Il s'agit de l'Avenue verte Londres-Paris. Et qu'à cet endroit-là, c'est dangereux.

Depuis des années, avec d'autres maires du secteur, ils alertent sur le danger pour les cyclistes sur cet axe.

« La hantise qu'un nouvel accident arrive »

Suite au drame, Éric Picard a écrit au Département pour qu'une réunion technique et de sécurité routière soit réalisée. Et ce « même avant que le comité départemental de sécurité routière ne se réunisse comme l'exige la procédure lorsque des vies sont en jeu », note l'élu. Or il faut attendre environ six mois pour connaître les conclusions du comité.

Nous arrivons bientôt en période estivale et touristique. Nous allons nous retrouver avec les mêmes problématiques et la hantise que cela se reproduise. Je souhaite qu'une solution soit trouvée très vite.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Depuis 2015 (date de l'aménagement du contournement de [Ferrières-en-Bray](#) lors de la fermeture des passages à niveau), Eric Picard et plusieurs de ses collègues alertent sur le danger de ce tronçon. « Et surtout que cela serait compliqué de faire de cette route un axe de transfert ».

Nous avons signalé le fait que flécher l'Avenue Verte à cet endroit-là mettait les cyclistes en situation de danger.

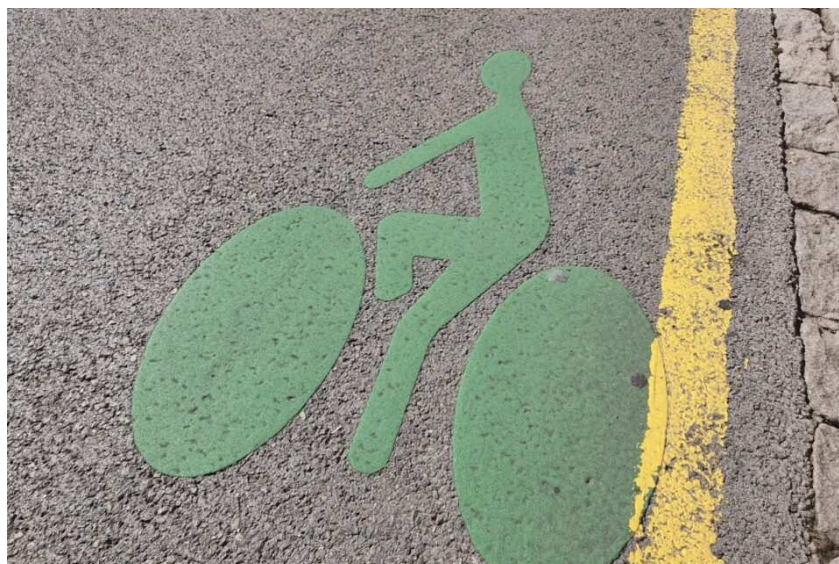
« Essentiel de reconsidérer la situation de cet axe »

À cela, avait été opposée une étude démontrant que le nombre de véhicules jour n'était pas énorme et que la dangerosité n'était pas supérieure à la normale.

« Mais je le répète et le répéterai autant de fois qu'il le faut. Nous sommes sur l'axe Londres-Paris et c'est une voie de transfert entre les automobilistes qui arrivent de Formerie, Cuy-Saint-Fiacre, Gancourt-Saint-Étienne, Ménerval... pour travailler chez nous ».

Il est essentiel de reconsidérer la situation de cet axe. Et cela doit se faire de façon collégiale. C'est un sujet de proximité et d'alimentation de notre territoire.

Et même s'il n'y a pas de flux très importants comparés à d'autres axes, des automobilistes, des tracteurs et des camions prennent cette route là de façon habituelle, tout comme les cyclistes. Et on le sait : lorsque l'on prend de « façon automatique une route, on est moins attentif et parfois trop assuré ».



Les pistes cyclables sont encore trop peu nombreuses pour rouler en toute sécurité dans le Pays de Bray. ©Eclaireur Dépêche

La route agrandie d'un mètre

Ce qui est valable pour la départementale l'est aussi pour la D915 reliant Forges-les-Eaux à Gournay-en-Bray.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé l'élargissement de la D 915.

Des [travaux commencés en novembre 2025](#) qui ont été arrêtés à cause des conditions météorologiques. Une programmation a été reportée en 2026.

Il est vrai qu'à la sortie de Gournay-en-Bray, en direction de Forges-les-Eaux avec une butée, un virage puis une descente, la route

départementale est particulièrement délicate à cet endroit, d'autant que s'y croisent là aussi poids lourds, voitures, véhicules lents, vélos et parfois des piétons.

« Nous sommes sur une route très fréquentée, avec des convois exceptionnels réguliers. Les véhicules qui se croisent sont obligés de se déporter sur l'accotement. Les travaux vont permettre d'agrandir la route d'un mètre de chaque côté. » poursuit Eric Picard, maire de Gournay.

Pas de piste cyclable mais une bande multifonctionnelle

Le trafic est estimé sur cet axe (Gournay-Forges) entre 5 000 et 6 600 véhicules par jour, dont 15 % de poids lourds (soit environ 750 par jour).

La sécurité va aussi être accrue grâce à la mise en place d'une bande multifonctionnelle. Des bandes d'1 mètre 20 de part et d'autre de la chaussée vont être créées, tout en conservant la largeur des voies circulées à 6 mètres 50.

Les pistes cyclables répondent à des normes strictes. Et ici, ce n'est pas faisable.

Les travaux vont permettre d'éviter par la droite les véhicules qui veulent tourner. La route sera donc bordée dans les deux sens d'une bande revêtue de bitume offrant un espace sécurisé. Un système déjà mis en place à Barentin, Yvetot ou encore Saint-Aubin-sur-Scie jusqu'à Dieppe. « Et cela fonctionne très bien ».



Les panneaux de signalisation sur cet axe entre Gournay-en-Bray et Cuy-Saint-Fiacre ne suffisent pas à faire ralentir les voitures qui roulent très vite. ©M-G D Eclairer-Dépêche

Voie d'évitement, une sécurité pour les vélos

Ce système assure aussi aux engins lents un lieu où se déporter. « Sur une voie comme celle de la D 915, c'est très dangereux. Nous sommes

obligés de les dépasser. Là, ils pourront se caler sur la droite et les autres véhicules pourront les dépasser sans que personne ne soit en danger ».

Un ouvrage du [Département](#) qui permettra aux cyclistes d'emprunter la route dans des conditions plus sûres. Eric Picard juge cette démarche d'autant plus intéressante pour les cyclistes qu'il prône depuis 2022 auprès d'Alain Bazille, vice-président du Département en charge des infrastructures de ses ports et du littoral, la sécurisation des 17 km reliant Gournay à Forges via la D915.

Le tronçon de 400 m de bande multifonctionnelle sur la D 915 ne devrait donc être qu'une première étape.

« Si de Gournay à Forges, nous sommes sur ce modèle de bande multifonctionnelle, nous pourrions raccorder la Véloroute des Thermes et les cyclistes pourront continuer sur l'Avenue verte de façon plus sécurisée », estime Eric Picard.

Quant à connaître le calendrier du reste des travaux de sécurisation de la D915, cela reste suspendu aux finances du Département guidées par la politique nationale.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Rouen, victime d'une fraude au conseiller bancaire, l'octogénaire témoigne pour alerter

Anthony QUINDROIT

7-9 minutes

Un SMS inquiétant, un faux conseiller bancaire au bout du fil et un soi-disant coursier qui vient récupérer la carte bleue pour la « sécuriser »... Mathilde est tombée dans un piège parfaitement rodé et a été délestée de plus de 2000 euros. Une mésaventure dont elle ressort traumatisée.



Par [Anthony QUINDROIT](#)

Publié: 17 Avril 2026 à 06h04 Temps de lecture: 2 min

Il y a de la colère chez Mathilde. « *Je veux les voir. Leur demander comment ils ont osé faire ça à une grand-mère ! Qu'ils soient condamnés pour ce qu'ils ont fait !* » Mais derrière cette émotion légitime, l'octogénaire admet aussi se sentir honteuse : « *Je lui ai dit à plusieurs reprises au téléphone que je n'avais pas confiance... Mais j'ai quand même fini par me faire avoir* », admet-elle, penaude, en détaillant l'arnaque dont elle a été victime.





L'octogénaire rouennaise a été harponnée via un SMS inquiétant. Ensuite, les arnaqueurs ont abusé de sa crédulité pour obtenir le code de la carte et se faire remettre cette dernière... - photo Paris Normandie / ANTHONY QUINDROIT

C'était le 14 février dernier. Cette habitante des Hauts de Rouen reçoit un texto émanant, apparemment, de sa banque. « *Le mot m'informe qu'un virement suspect est en cours vers une plateforme de réservation pour un montant de 589,99 euros.* » Le message alarmiste lui enjoint de contacter sans délai sa banque via le numéro indiqué si elle n'est pas à l'origine du paiement [possiblement frauduleux](#).

Le code de la carte bancaire ? Changer « via un "robot" »

Bien sûr, la prudence et la logique auraient commandé de ne rien faire ou, par acquit de conscience, de contacter sa banque via les canaux officiels. Mais Mathilde rappelle, à la fois dubitative et un peu inquiète que l'on se serve sur son compte : « *Là, l'interlocuteur me dit que j'ai bien fait de rappeler car il y a une demande de retrait de 2000 euros sur mon compte et que, si je n'en suis pas à l'origine, il faut la bloquer très vite !* », détaille la désormais [victime de l'arnaque](#) au faux conseiller.

Car, malgré les doutes répétés de Mathilde, qui enregistre une large partie des échanges, l'inquiétude s'immisce. Et s'il y avait vraiment un problème sur ses comptes ? Et si ce Monsieur très poli et patient au téléphone voulait vraiment l'aider ? D'autant qu'il a beaucoup d'informations sur elle. Qu'il connaît le solde de son compte, le montant de la dernière transaction réalisée avec la carte bancaire de Madame... Les échanges s'éternisent. La retraitée de 82 ans fatigue. « *Je doute de vous* », lui rappelle-t-elle à plusieurs reprises dans les enregistrements audio réalisés par celle-ci et que nous avons pu consulter.

« *Mais il avait réponse à tout. Il a voulu me faire changer le plafond d'autorisation de paiement de ma carte. M'a fait changer mon code via un "robot"... Et à la fin, me dit qu'il va envoyer un coursier pour récupérer la*

carte. Il savait où je vivais. »

Mathilde, perdue, se soumet à l'injonction polie. La soirée du samedi est déjà bien avancée. Un « coursier » se présente au domicile de la Rouennaise quelques dizaines de minutes plus tard : *« L'autre était toujours au téléphone avec moi. J'ai compris après coup qu'il ne me lâchait pas pour ne pas me laisser la possibilité d'appeler quelqu'un d'autre... »*

50 retraits de 10 euros et douze cartouches de cigarettes

Docilement, elle remet le précieux bout de plastique au jeune homme sympathique qui se présente à son adresse. Les échanges s'achèvent. Mathilde pressent son erreur, maudit sa naïveté. À raison. Dans les minutes qui suivent, en trois lieux différents, ce ne sont pas moins de cinquante retraits qui sont réalisés avec sa carte pour un montant de... 500 euros ! Oui, 50 retraits de... 10 euros !

La carte part ensuite dans une ville proche de Rouen, une station de lavage où une carte est rechargée. Puis dans un bar tabac où un individu dépense 1560 euros. Dans l'établissement, où *Paris Normandie* s'est rendu, le patron vérifie dans sa compta et retrouve la trace de l'achat : douze cartouches de cigarettes. Un client, régulier, il ne s'est pas posé plus de questions que ça. Et n'a pas reçu de visite de la police. Pourtant, très vite, Mathilde a déposé plainte. Car dans les deux heures qui ont suivi la visite du faux coursier, elle a constaté [les mouvements sur son compte](#) et a fait opposition à sa carte.

Depuis, elle s'en veut. D'avoir été si crédule. De ne pas avoir écouté cette petite voix dans sa tête qui lui conseillait de tout arrêter. Sur l'aspect financier, bien qu'elle soit fautive, [sa banque](#) a accepté de rembourser l'intégralité du préjudice à titre exceptionnel, au regard de l'ancienneté de la relation client. Mais le traumatisme est ailleurs : *« Je me sens idiote, blessée par ma stupidité »*, se morfond Mathilde, témoignant pour sensibiliser et éviter que d'autres ne tombent dans le piège.

Depuis, Mathilde a reçu un autre message. Le 14 mars dernier, le même dispositif. Nous avons rappelé le numéro indiqué dans le SMS. Un homme au bout du fil. Sentant que la discussion ne prend pas la tournure qu'il voulait, il écourte très vite l'échange. Au second appel, le numéro n'est plus attribué...

Lire aussi



1,7 million d'euros d'amendes et la prison : en Seine-Maritime, trois trafiquants de tabac tombent

Arnaud COMMUN

8-10 minutes

Trois hommes qui rentraient du Luxembourg avec 260 kg de tabac de contrebande ont été interpellés par la douane le 16 février 2026, entre Gournay-en-Bray et Rouen. Ils n'en étaient pas à leur premier voyage. Ils devront payer au total 1,7 million d'euros d'amendes et dorment en prison.



Par [Arnaud COMMUN](#)

Publié: 16 Avril 2026 à 18h01 Temps de lecture: 3 min

« Vous avez une organisation criminelle bien établie. Vous avez celui qui transporte, celui qui ouvre la route, celui qui ferme la route », résume Marion Meunier, procureure de la République de Dieppe, le mercredi 15 avril 2026, au procès en comparution immédiate de trois hommes, jugés pour un trafic de tabac de plus de 2 tonnes, selon les calculs de la gendarmerie.

Anys, 20 ans, de Rouen, Frantz, 26 ans, de Grand-Couronne, et Mohamed, 49 ans, domicilié près de Toulouse mais disposant d'attaches familiales dans la métropole rouennaise, se trouvent en détention provisoire depuis le 18 février 2026. Deux jours plus tôt, le lundi 16 février, vers 21 heures, leurs allers-retours habituels entre Rouen et le Luxembourg, en quête de tabac de contrebande, ont pris fin dans le rond-point de Croisy-sur-Andelle, sur la route nationale 31, entre Gournay-en-Bray et Rouen.

Pris au piège

Anys, au volant de la Volkswagen Golf qui ouvrait le convoi, n'a pas eu le temps de dire ouf : il est tombé sur les douaniers de Rouen, sans pouvoir avertir par téléphone Frantz, qui le suivait au volant d'une camionnette Citroën Jumper, chargée de 260 kg de tabac à rouler. Mohamed, qui

fermait le convoi en protection de la cargaison au volant d'une Toyota C-HR, est lui aussi tombé dans le piège.

Frantz et Mohamed ont bien tenté d'échapper au contrôle en faisant demi-tour, mais les douaniers avaient mis en place un dispositif d'ampleur, permettant de les prendre à revers. Ce qui fait dire à [Me Fabien Picchiottino, avocat de Mohamed](#) : « *Les douaniers savaient que le convoi arrivait. C'est pourquoi ils se sont mis à plusieurs endroits pour les empêcher de s'enfuir. Les douaniers ont eu une information.* » Le dossier laisse paraître qu'il ne s'agissait que d'un contrôle de routine.

Les trois hommes sont placés en retenue douanière puis en garde à vue par la gendarmerie. Parmi eux, deux sont membres de la même famille : Mohamed est l'oncle d'Anys. Les investigations accablent le trio. « *Cela devenait une activité professionnelle* », constate la procureure. Depuis le 2 février 2026, « *ils y allaient tous les jours ou tous les deux ou trois jours. Ils ont agi en connaissance de cause. Cela représente au moins une tonne si on ne retient que les déclarations de Frantz A. et d'Anys T.* »

Neuf allers-retours

Neuf trajets sont comptabilisés par les enquêteurs, au moyen d'auditions, de réquisitions téléphoniques et de remontées d'informations LAPI (Lecture automatisée des plaques d'immatriculation). Seul Frantz reconnaît ces neuf voyages au Luxembourg : « *À Aucun moment, il n'a cherché à fuir la réalité. Il va même dire qu'il en a fait une dizaine* », plaide son avocat Me Victor Bellet, pour mieux illustrer sa bonne foi.

[Me Bilal Yousfi, pour la défense d'Anys](#), indique qu'« *il reconnaît cinq trajets. J'ai un doute sur le fait qu'il était présent sur les quatre autres. On sait que la Golf a été utilisée sur cinq trajets.* » Les trois suspects sont prévenus de « détention en bande organisée de tabac » de « contrebande ».

(Ce n'est pas parce qu'on se met d'accord qu'on est une bande organisée

Fabien Picchiottino, Avocat de Mohamed B.

Me Picchiottino dément toute « *bande organisée, où il y a un chef, des sous-chefs, des lieutenants. Ce n'est pas parce qu'on se met d'accord qu'on est une bande organisée.* » Le défenseur de Mohamed, entré dans la partie le 7 février, se demande « *si on n'est pas face à un trafic de famille.* » Il suggère que le commanditaire, non identifié, est probablement un membre de la famille de son client et d'Anys. Il exprime un regret : « *Derrière, il y a d'autres personnes qui gèrent, mais on n'a pas cherché beaucoup.* » Dans la salle d'audience, où une vingtaine de proches des trafiquants présumés sont assis, personne ne bronche...

« Fausse identité »

Anys, qui a nié toute implication en garde à vue malgré les évidences, affirme regretter ses mensonges : « *J'ai eu le temps de réfléchir en prison.*

J'ai compris que ça ne valait pas le coup de mentir. Avant, j'avais une vie bien remplie. » Il était inscrit comme étudiant en BTS. Son casier judiciaire est vierge. Cependant, la fonctionnaire des douanes présente au procès signale que « le 7 février 2025, Monsieur a déjà été contrôlé avec 56 kg de tabac. Il avait aussi communiqué une fausse identité cette fois-là... »

La présidente Élodie Quenôt tique : « 56 kg, c'est beaucoup déjà ! »
« D'autant plus qu'il avait déclaré que c'était pour sa consommation personnelle ! » renchérit la douanière, provoquant des rires sur les bancs des avocats.

Mohamed s'était rangé des voitures depuis dix-sept ans, mais il cumule « neuf condamnations au casier », dicit la présidente. « J'ai passé 4 ans en prison. C'est pour cela que je suis allé dans le Sud. Je ne voulais pas revenir dans le Nord, par rapport aux fréquentations. » Il annonce qu'il devait toucher 200€ pour le voyage. Ses comparses devaient aussi être indemnisés.

Peines identiques

En revanche, ce père de trois enfants employé dans la signalisation routière refuse de dévoiler tout indice sur la tête de réseau : « Je n'ai pas envie d'avoir davantage de problèmes. »

À 26 ans, Frantz, le convoyeur du tabac, est déjà père que quatre enfants. Son casier judiciaire est vierge. Il vit des allocations de la CAF. Lui aussi dit avoir été abordé par « quelqu'un » qui lui a proposé ce travail illicite.

La procureur requiert la même peine contre les trois hommes : 30 mois de prison, donc 18 mois ferme assortis du maintien en détention.

« Liens de famille »

Me Yousfi plaide qu'Anys « a eu le choc carcéral. la détention est très difficile pour lui. Est-ce qu'il n'est pas temps de le laisser sortir ? »

« Je vous demanderai d'envisager une alternative à la détention », souhaite aussi Me Bellet, pour Frantz. Me Picchiottino dénonce quant à lui « une peine disproportionnée », sollicitée contre Mohamed. Il le considère comme une victime : « Peut-être que les liens de famille font qu'il n'a pas pu dire non. »

Le tribunal prononce les peines requises par le parquet. Les trois condamnés retournent en prison. Ils sont aussi tenus de payer des amendes douanières colossales : au total, Anys T. devra régler 711159€, Frantz A. doit payer 641493€ et Mohamed B. 382495€. Soit 1,7 million d'euros au total. Tous ont dix jours pour interjeter appel.

Lire aussi



Rouen. ZFE : est-ce vraiment la fin des restrictions ?

Julie Hervieux

3-4 minutes

C'est un nouvel épisode du feuilleton ZFE (Zones à Faibles Emissions) qui vient de se dérouler. Ce mardi 14 avril, les députés ont rejeté un compromis du gouvernement visant à remettre les ZFE entre les mains des collectivités locales et ont adopté la loi de simplification économique, qui inclut l'abrogation des ZFE. Cette loi a également été examinée par le Sénat ce mercredi 15 avril. Elle a été adoptée avec 224 voix pour et 100 voix contre. *"Je me félicite de cette décision, mais je ne mets pas de côté les problèmes de pollution atmosphérique, exprime le sénateur Pascal Martin. La problématique des ZFE est entière. Nous avons des communes qui l'appliquent et d'autres non. La pollution ne s'arrête pas aux portes administratives. Comment expliquer ces situations aux habitants ?"* La ZFE était en place en métropole rouennaise sur treize communes depuis septembre 2022.

Est-ce vraiment la fin des ZFE ?

L'amendement du gouvernement visait à transformer l'obligation nationale en un "libre choix" laissé aux collectivités territoriales, pour décentraliser la responsabilité politique de ces zones d'exclusion. ["La suppression des ZFE est un combat que nous portons depuis des années : le voir aboutir aujourd'hui démontre une fois de plus que le Rassemblement National est la seule force d'opposition crédible pour défendre tous les Français !"](#) affirme le député RN Robert Le Bourgeois. *Le Gouvernement a tenté en catimini de les maintenir : cette tentative a fort heureusement échoué*. Mais est-ce pour autant vraiment la fin des ZFE ? Des députés socialistes, écologistes et centristes ont déjà annoncé qu'ils saisiraient les juges du Conseil constitutionnel.

La ZFE ne manquera pas aux automobilistes comme Caroline, mère de famille sur le plateau Est de Rouen. *"Ne pouvant plus rouler avec ma C3 diesel qui était classée Crit'air 4, j'ai dû la revendre en décembre 2024. C'était pourtant une voiture en bon état, qui me rendait bien service"*. Elle ajoute : *"Ne me parlez pas de vélo ! Pour aller faire les courses et transporter deux enfants, avouez que ce n'est pas le plus pratique !"*

N'ayant pas d'argent pour acheter un nouveau véhicule, elle a pu récupérer dans sa famille une Panda classée Crit'air 2.

Contactée, la Métropole Rouen Normandie n'a pas souhaité réagir.

Si pour beaucoup la suppression des ZFE est une avancée sociale et économique, certains déplorent les risques juridiques européens et les conséquences pour la santé publique. La ZFE était un moyen de surveiller et améliorer la qualité de l'air, une obligation européenne depuis 2008. La directive européenne du 21 mai 2008 donne des valeurs limites de pollution de l'air pour les agglomérations. Le dépassement continu des seuils de pollution entraîne des contentieux juridiques avec la Commission européenne, comme à Paris et Lyon auparavant. De plus, les agglomérations qui mettaient en place une ZFE bénéficiaient de fonds dédiés. En supprimant les ZFE, la France est exposée à un remboursement de près d'un milliard d'euros à l'UE.

Si les ZFE ne sont pas imposées par le droit européen, leur suppression nécessitera des alternatives pour améliorer la qualité de l'air. En Suède et en Italie par exemple, il existe des péages urbains, des zones de limitation de trafic ou des enregistrements obligatoires des véhicules avec une taxe associée.

"Les gens n'ont pas tous les moyens de s'acheter des véhicules assez récents" : ce que les Rouennais pensent d

Clé Arouche, Maxime Fourier, AFP

7-9 minutes

Ce mercredi 15 avril 2026, le Sénat a adopté le projet de loi de simplification de la vie économique, actant la suppression des zones à faibles émissions. A moins que le Conseil constitutionnel n'en décide autrement.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

La vignette Crit'Air qui ornaît le pare-brise de votre voiture pourrait bientôt être de l'histoire ancienne.

Après un long cheminement et des débats parlementaires chaotiques, le Parlement a mis fin aux ZFE contre le souhait du gouvernement. Ces zones à faibles émissions interdisaient la circulation des véhicules les plus polluants en ville.

[La vignette Crit'Air disparaîtra-t-elle définitivement de nos pare-brise ? • © FTV](#)

En Normandie, trois métropoles sont concernées Rouen, le Havre et Caen. Dans la ville aux cent clochers, les automobilistes interrogés ce jeudi 16 avril 2026 se montrent plutôt satisfaits de ce retour en arrière.

"Il y a de moins en moins de voitures qui polluent, qui font des nuages de fumée noire donc pour moi c'est une bonne chose que la ZFE soit supprimée" confie ce conducteur. Un autre d'ajouter : "certains utilisateurs comme les étudiants dont les véhicules ont parfois un certain âge ne pouvaient pas aller dans les villes avec cette mesure. C'était

problématique. Du coup, moi je pense que c'est une très bonne chose que ça s'arrête."

A quelques mètres de là, à un autre carrefour, une conductrice nuance : *"les gens n'ont pas tous les moyens de s'acheter des véhicules assez récents. C'est pénalisant de mettre des normes comme ça. Après, bien sûr, je comprends l'intérêt pour la pollution mais pour la vie de tous les jours, c'est compliqué."*

[Pot d'échappement \(image d'illustration\) • © FTV](#)

Avant même son entrée en application, certains élus de l'agglomération rouennaise s'étaient opposés à la ZFE, jugée excluante pour les populations les plus modestes.

Ainsi, en 2022, David Lamiray, maire de Maromme (DVG) , estimait : *"cette ZFE a du sens car elle s'inscrit dans une logique environnementale, mais cela se fait sous pression sociale."*

L'élue pensait à ses administrés dont la moitié d'entre eux selon lui avait un véhicule avec une vignette Crit'Air 3, 4 ou 5. *"Même si vous donnez 8000 euros d'aide pour accompagner la mutation, ce n'est pas suffisant, il y aura un reste à charge important pour les habitants. On a des gens modestes, des salariés modestes, qui vont devoir mettre au bout"* s'était-il exprimé à l'époque auprès de la rédaction de France 3 Normandie.

Un avis que partageait également Laurent Bonnaterre, maire de Caudebec-les-Elbeuf. Joint par téléphone ce jeudi 16 avril 2026, l'élue Horizons estime que *"la ZFE a beaucoup clivé la société entre ceux qui habitent le centre-ville de Rouen et ceux de la deuxième et troisième couronne. Dans ma commune, une partie des habitants comme les personnes âgées qui ont des véhicules anciens, qu'elles entretiennent et qui ne sont pas dans l'idée d'en changer se sentent non désirées à Rouen."*

[D'après les chiffres publiés par la Métropole Rouen Normandie, la zone à faibles émissions a permis de diviser par deux les rejets de dioxyde d'azote entre 2018 et 2024.](#)

Des mesures que Laurent Bonaterre ne conteste pas. Mais pour lui, *"ce qui change les statistiques, c'est avant tout l'amélioration du parc automobile. On a un peu accéléré la conversion avec 3 400 véhicules renouvelés. Mais pour cela, Rouen a versé 10 millions d'euros d'aides, c'est beaucoup d'argent public dépensé pour un parc qui se serait naturellement renouvelé."*

Pour l'élue de Caudebec-lès-Elbeuf, *"ceux qui ont bénéficié de ces subventions auraient de toute façon changé de véhicule. Alors que cela n'a rien changé pour ceux qui n'en ont pas les moyens."*

Fervent défenseur de la ZFE, Nicolas Mayer-Rossignol avait mis en

place cette mesure dès 2021 à Rouen, puis l'avait étendue à 12 autres communes en septembre 2022.

[Les 13 communes concernées par la ZFE dans la métropole de Rouen •](#)

[© FTV](#)

A l'époque, le maire de Rouen n'avait pas souhaité attendre que les zones à faible émission deviennent obligatoires.

Une semaine avant son instauration, il expliquait sa démarche en ces termes devant notre caméra : *"le choix est : est-ce qu'on fait l'autruche, qu'on retarde avec le risque de se voir imposer quelque chose de plus brutal ? Et je ne vous parle même pas du contexte écologique et de la qualité de l'air qui est historiquement pas bonne dans notre agglomération, il faut dire la vérité. Ou bien est-ce qu'on essaie, même si c'est très difficile, j'en ai bien conscience, de mettre en place les choses de façon progressive ?"*

Ce jeudi 16 avril 2026, sollicité par la rédaction de France 3 Normandie, le maire de Rouen et président de la métropole a refusé de s'exprimer.

Pour Guillaume Grima, responsable légal de l'association "Effet de Serre toi-même!", la suppression des ZFE relève d'une certaine démagogie. S'il reconnaît que l'outil était imparfait, il aurait été plus utile selon lui de l'améliorer progressivement plutôt que de le supprimer.

"Cela revient immédiatement à flatter les catégories sociales les plus précaires, mais ce sont aussi celles qui sont les premières à souffrir des polluants environnementaux" estime-t-il. "Car les études le prouvent : c'est lorsqu'on habite en bordure des infrastructures routières importantes, à moins de 150 mètres, que les impacts sont les plus importants sur la santé. Or, qui y habite ? Nos concitoyens qui ont des difficultés financières et qui trouvent des logements pas chers car ils sont au bord des nuisances."

Pour le militant écologiste : cette suppression est une forme d'aveuglement. *"On ne veut pas voir l'impact de la pollution atmosphérique. Or, à Rouen, ce sont 111 personnes par an qui décèdent à cause de ce problème"* conclut-il.

Si le Parlement a définitivement adopté la fin des ZFE, leur suppression n'est pas encore définitivement actée. La balle est désormais dans le camp du Conseil constitutionnel qui pourrait censurer ce projet de loi.

Champagne, regrets et prudence. Comment réagit-on à la suppression des ZFE dans l'agglo de Rouen ?

Mélanie Bourdon

7-9 minutes

Après l'Assemblée nationale, le Sénat s'est prononcé, le 15 avril 2026, en faveur de la suppression des Zones à faibles émissions (ZFE). Dans la métropole de Rouen, où le dispositif était en place dans 13 communes, élus et associations réagissent de manière très contrastée.



Les ZFE étaient en place depuis septembre 2022 dans 13 communes de la métropole de Rouen. - Stéphanie Péron Clément



Par [Mélanie Bourdon](#)

Publié: 17 Avril 2026 à 07h16 Temps de lecture: 1 min

« *Champagne !* », lance Pierre Chasseray, de l'association 40 millions d'automobilistes, à l'annonce de la suppression des [ZFE](#) par le Parlement. Son association, conjointement avec la Féda (Fédération des équipementiers et distributeurs automobiles), avait déposé un [recours](#) au

tribunal administratif de Rouen, afin de faire annuler le dispositif au niveau local. Une demande déboutée, en mars 2025. *« Aujourd'hui, c'est la victoire écrasante de la majorité contre une minorité de bobos qui n'ont rien compris. C'était de la ségrégation par le fric. »*

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

De son côté, Frédéric Duval, le coordinateur de la branche seinomarine de la Fédération française des [motards en colère](#) (FFMC), préfère rester sur ses gardes : *« on reste très prudents. Il y a eu déjà différents retournements de situation. Il y a une dernière étape possible devant le Conseil constitutionnel »*.

Le vote du Parlement satisfait toutefois le représentant des Motards en colère. *« Cela fait 13 ans qu'on se bat contre. Les ZFE sont pour l'instant abrogées, tant mieux. Les motards vont pouvoir accéder aux centres-villes des agglomérations, le côté antisocial de la mesure a été démontré. Tout le monde n'a pas les moyens de s'acheter un véhicule électrique. »*

Une mesure « inapplicable »

À l'inverse, l'association Atmo France, qui mesure le niveau de pollution dans l'air, a exprimé sa déception. *« Les travaux menés par les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) montrent que les ZFE contribuent à réduire les émissions de polluants et à améliorer concrètement la qualité de l'air dans les territoires où elles sont présentes »*, peut-on lire sur sa page [LinkedIn](#).

Gérard Leseul, député de la cinquième circonscription de Seine-Maritime a voté contre le projet de loi de simplification de la vie économique, qui comprend l'amendement sur la suppression des ZFE. Il fustige le rôle de *« groupes populistes qui ont fait de la suppression des ZFE, un totem symbolique »*.

L'élu est également remonté contre l'État *« qui n'a jamais mis en place les moyens pour accompagner les ZFE »* et *« qui s'est défaussé sur les collectivités locales »*. Selon lui, l'amendement concernant les ZFE *« n'a rien à voir avec le texte législatif de simplification de la vie économique »*.

« J'ai la conviction quasi certaine que l'annulation totale des ZFE sera retoquée »

Gérard Leseul, Député de la cinquième circonscription

C'est en ce sens qu'un recours devant le Conseil constitutionnel doit, selon lui, être déposé par le groupe Socialistes et apparentés d'ici lundi matin au plus tard. *« On fait un recours car on veut légiférer correctement. La démocratie, c'est de voter dans le respect du droit. »* Gérard Leseul a *« la conviction quasi certaine que l'annulation totale des ZFE sera retoquée »* par le Conseil constitutionnel.

Un point de vue partagé par Annie Vidal, députée de la deuxième circonscription de Seine-Maritime, qui a voté en faveur de la suppression. L'élue souhaite, d'abord, désolidariser la fin des ZFE de la loi de simplification de la vie économique. *« Ce texte n'a rien à voir. La loi sur la simplification de la vie économique vise les entreprises. C'est un cavalier législatif qui ne passera pas le Conseil constitutionnel »*, estime-t-elle.

Pour ce qui est des ZFE, la députée pointe les inégalités : *« sur ma circonscription, plein de travailleurs se sont retrouvés empêchés de circuler. En l'état, cette mesure n'était pas efficace, même si elle va dans le sens de la protection de l'environnement »*.

Pour sa part, Alma Dufour, députée de la quatrième circonscription va plus loin : *« cette suppression est une très bonne nouvelle. La ZFE est inapplicable. L'État n'a jamais mis les moyens nécessaires. Le renforcement des transports en commun n'est pas suffisant, ni dans le cadencement ni sur les tarifs »*. Par ailleurs, l'élue dénonce la hausse des prix des véhicules électriques : *« les constructeurs automobiles ont absorbé les aides pour augmenter leurs prix en 2023 »*.

La députée remet également en question l'efficacité du dispositif : *« la quantité de CO2 n'est pas incluse dans le calcul ! Des particuliers se sont retrouvés à changer de vieilles voitures qui consommaient peu d'essence contre des SUV, ça n'a pas de sens. »*

Depuis la mise en place des ZFE, la Métropole de Rouen a enregistré une baisse des concentrations en dioxyde d'azote. Alma Dufour relie cette baisse à d'autres événements, indépendants du dispositif : *« entre 2022 et 2024, Boréal a diminué son activité et certains axes routiers ont fermé »*.

Contacté, Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie, n'a pas souhaité réagir, à ce stade.

Lire aussi



Ligne nouvelle Paris-Normandie : le sénateur manchois Sébastien Fagnen interpelle le ministre des Transports

Pierre Coquelin

5-6 minutes



Pierre Coquelin

Publié le vendredi 17 avril 2026 à 5:00

Lors de l'examen de la loi sur le développement des transports, le sénateur socialiste de la Manche Sébastien Fagnen a interpellé le ministre Philippe Tabarot sur la ligne nouvelle Paris-Normandie. "Les trois millions de Normands pâtissent d'une situation inacceptable", a martelé l'élus manchois.

Le projet de Ligne nouvelle Paris-Normandie s'est invité au Sénat ce jeudi, à l'occasion de l'examen du projet de loi sur le développement des transports. Le sénateur socialiste de la Manche Sébastien Fagnen en a profité pour interpeller le ministre sur cette ligne ferroviaire, véritable arlésienne dans la région. A l'occasion d'un débat sur un amendement *"proposant d'ajouter la mention des grands projets d'infrastructures d'intérêt national"* à l'article 10 du projet, **l'élus manchois a fustigé le "déclassement ferroviaire" de la région Normandie**. Un *"déclassement"* mis en parallèle avec le rôle stratégique de la région, notamment pour la souveraineté énergétique du pays et la défense nationale : la Normandie accueille le premier port national (Le Havre), et dans la Manche, le seul site de production de sous-marins nucléaires du pays à Cherbourg, le premier et unique EPR en service aujourd'hui sur le sol français à Flamanville et une usine de retraitement de combustibles nucléaires usés internationalement reconnue à La Hague.

"Aujourd'hui, force est de constater que notre département est ravitaillé par les corbeaux ! Nous subissons chaque semaine des déboires ferroviaires qui ne sont que l'illustration de notre déclassement qui devient chaque jour un peu plus pénible à vivre pour l'ensemble des trois millions de Normands qui pâtissent de cette situation devenue inacceptable. [...] Les infrastructures ferroviaires sont la tête de pont de

l'aménagement du territoire, et la Normandie aujourd'hui en général, et le département de la Manche en particulier, en ont grandement besoin", a résumé le socialiste.

"Le message est bien passé", selon le ministre

De son côté, le ministre des Transports Philippe Tabarot a indiqué que quand il est arrivé à son poste en décembre 2024, il a hérité d'un dossier *"au point mort"*. **"Je lui ai redonné vie avec un nouveau délégué interministériel**, avec énormément de concertation, alors qu'il y avait des difficultés de dialogue, pour ne pas dire un dialogue totalement rompu" entre la région Normandie et son homologue d'Île-de-France.

"Je sais que beaucoup reste à faire, mais je pense vraiment que nous sommes sur la bonne voie, a continué le ministre des Transports. *Pour moi, c'est un projet d'intérêt national pour lequel je vais continuer à me battre. Ce projet me paraît indispensable par rapport à un certain nombre de territoires qui sont encore oubliés dans notre pays quant à une desserte efficace, qu'elle soit à grande vitesse, qu'elle soit d'aménagement du territoire. En tout cas, le message est bien passé. Sachez que vous avez en ma personne un fervent partisan de ce projet."*

Une réponse saluée par le sénateur manchois, voyant une *"preuve d'amour"* qui **doit être concrétisée dans la future loi de programmation**. Sébastien Fagnen a rappelé l'urgence de ce projet de LNPN, d'autant que la région Normandie accuse *"un retard sur l'entretien des infrastructures ferroviaires qui est parmi le plus élevé du pays"*.

- [Trains](#)
- [Transports en commun](#)
- [SNCF](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- À l'occasion de l'inauguration ce jeudi du terminal de ferroutage du port de Cherbourg, le ministre des Transports Philippe Tabarot a rappelé, devant les élus normands, son "attachement" au projet de Ligne nouvelle Paris-

« Quelle honte » : à Rouen, la stèle des victimes du génocide des Tutsi au Rwanda vandalisée, la Ville porte plainte

Claude Maine

7-9 minutes

Mercredi 15 avril 2026, la stèle érigée en hommage aux victimes du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 a été découverte vandalisée à Rouen (Seine-Maritime). Le maire a annoncé que la Ville allait porter plainte.



La stèle rend hommage aux victimes du génocide des Tutsi au Rwanda, à Rouen (Seine-Maritime). Elle a été vandalisée mercredi 15 avril 2026. | IBUKA FRANCE

Publié le 16/04/2026 à 13h57

« **Choc et émoi de découvrir la stèle en hommage aux victimes du génocide rwandais vandalisée, quelques jours seulement après les cérémonies de commémoration. Quelle honte !** » écrit Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen (Seine-Maritime), sur ses réseaux sociaux. L'élus écrit que « **la Ville va évidemment porter plainte** » et fait part de son « **soutien à toute la communauté rwandaise.** »

La plaque sur laquelle est inscrit le texte d'hommage a été arrachée et jetée.

Lire aussi : [Un employé de la ville de Rouen condamné à quatorze ans de réclusion en appel pour complicité dans le génocide des Tutsi](#)

Nous avons bloqué l'affichage de ce contenu réseau social pour

respecter vos choix en matière de cookies. En cliquant sur « Consulter », vous acceptez le dépôt de cookies par des services de réseaux sociaux tels que X (ex-Twitter). Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Modifier mes choix cookies » dans la rubrique Services en bas de cette page.

« **Vive indignation** »

De son côté, l'association Ibuka France fait part dans un communiqué, paru sur son site, de sa « **vive indignation** » pour « **la dégradation de cette stèle de commémoration survenue en pleine période de commémoration. Ce geste constitue une atteinte d'une particulière gravité à la dignité des victimes et des survivants, mais également à la mémoire collective. Il heurte les principes universels qui fondent notre humanité, en visant un symbole du souvenir d'un crime de génocide reconnu par la communauté internationale.** »

Nous avons bloqué l'affichage de ce contenu réseau social pour respecter vos choix en matière de cookies. En cliquant sur « Consulter », vous acceptez le dépôt de cookies par des services de réseaux sociaux tels que Instagram. Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Modifier mes choix cookies » dans la rubrique Services en bas de cette page.

Lire aussi : [Rwanda : cinq graphiques pour comprendre la crise démographique provoquée par le génocide](#)

L'association, engagée dans le devoir de mémoire et le soutien aux victimes de ce génocide « **condamne avec la plus grande fermeté cette profanation et se tient aux côtés de la Mairie de Rouen dans l'appel au procureur afin que toute la lumière sur ces faits soit faite et que les responsables soient identifiés et traduits devant la justice dans les plus brefs délais** ».

Lire aussi : [Génocide au Rwanda : un commerçant hutu jugé fin 2026 à Paris](#)

Ibuka France poursuit en écrivant qu'« **elle demande à tous les maires de France d'exprimer leur soutien aux rescapés en érigeant sur leur territoire des stèles en hommage aux victimes du génocide des Tutsi** ».

La 32^e commémoration du génocide des Tutsi a eu lieu à Paris le 7 avril 2026. En 1994, le génocide a commencé dans la nuit du 6 au 7 avril.

"Si cet acte reste impuni, c'est un message envoyé aux auteurs de continuer" : à Rouen, la stèle en hommage au

Clé Arouche

5-6 minutes

La plaque installée dans les jardins de l'hôtel de ville depuis 2024 a été arrachée de son socle ce mercredi 15 avril 2026. La Ville de Rouen va porter plainte. L'association Ibuka France engagée dans le devoir de mémoire s'inquiète de la montée des discours et des actes négationnistes.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Avant qu'elle ne soit vandalisée, on pouvait lire sur cette plaque installée dans les jardins de l'hôtel de ville :

"En 1994, au Rwanda, plus d'un million de personnes de tous âges ont été assassinées parce qu'elles étaient nées Tutsi, victimes d'un génocide ordonné par l'Etat et exécuté par les extrémistes Hutu.

En ce lieu, nous leur rendons hommage et exprimons notre soutien aux victimes et personnes rescapées".

[La stèle en hommage aux victimes du génocide rwandais avant sa profanation à Rouen • © Mairie de Rouen](#)

Un texte qui a été descellé de son socle. Face à cet acte de vandalisme, le maire (PS) de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol a vivement réagi sur Facebook.

L'élue fait part de son "choc" et de son "émoi" après la découverte de ce monument vandalisé. "Quelle honte !" ajoute-t-il, précisant que la Ville va porter plainte. Nicolas Mayer-Rossignol apporte également son soutien à

l'ensemble de la communauté rwandaise.

Cet acte intervient quelques jours seulement après une cérémonie de commémoration organisée à Rouen.

Chaque année, à partir du 7 avril, qui marque le début du génocide au Rwanda en 1994, des hommages sont célébrés auprès des 16 lieux de mémoire que compte la France.

L'association [Ibuka France](#), engagée dans le devoir de mémoire autour du génocide des Tutsis au Rwanda, fait part de son indignation sur les réseaux sociaux.

[Dans un communiqué de presse publié sur son site internet](#), l'association rappelle que ce type d'attaque est *"une atteinte d'une particulière gravité à la dignité des victimes et des survivants, mais également à la mémoire collective."*

Les stèles et monuments commémoratifs ne sont pas de simples symboles : ils incarnent l'histoire, la mémoire et l'exigence de vérité. Les profaner, c'est tenter d'effacer ce qui doit, au contraire, être transmis et préservé.

Association Ibuka France

Pour Olivier Gatera, membre du conseil d'administration d'Ibuka France, qu'une telle profanation intervienne au moment des cérémonies de commémoration du génocide contre les Tutsis au Rwanda ne doit rien au hasard.

"Les messages négationnistes du génocide des Tutsis et les discours de haine pullulent sur les réseaux sociaux. Il y a pour nous une corrélation claire entre ces propos et les actes contre les lieux de mémoire" nous confie Olivier Gatera, joint par téléphone par la rédaction de France 3 Normandie.

"La ville de Rouen a fait l'objet de plusieurs alertes sur la présence de génocidaires présumés. Des agressions ont été portées à la connaissance de la police. Le 30 avril 2025, un Rwandais a notamment été insulté de cafard par un autre Rwandais. Une injure qui ne doit rien au hasard au regard de l'histoire de ce génocide. Une plainte a été déposée."

En 1994, avant le déclenchement du génocide, pendant plusieurs mois, sur les ondes, la radio extrémiste des Mille collines a relayé la propagande hutu et appelé à pourchasser et abattre les Tutsis, qualifiés alors de cafards ou de cancrelats.

L'association Ibuka France appelle à une condamnation judiciaire de cette profanation commise à Rouen. Elle étudie la possibilité de s'associer à la plainte que déposera Nicolas Mayer-Rossignol.

"Si cet acte reste impuni, c'est un message envoyé aux auteurs de continuer" ajoute Olivier Gatera. "Passé le choc, il faut aussi réparer le monument. Le texte qui a été vandalisé a un sens. Il faut réaffirmer la mémoire du génocide contre ceux qui veulent l'invisibiliser. Le travail de notre association n'est pas fini."

Le 13 avril 2024, 30 ans après le génocide au Rwanda perpétré contre les Tutsis, la mairie de Rouen avait inauguré cette plaque commémorative, installée dans les jardins de l'hôtel de ville, face à l'abbatiale Saint-Ouen.

Entre avril et juillet 1994, le génocide a coûté la vie à un million de Rwandais.

Il succède à François Mengin Lecreux, qui est Mathias Ott, le nouveau patron de l'ARS en Normandie ?

Raphaël Fresnais

~4 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Changement à la tête de l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie. Exit François Mengin Lecreux, nommé en Occitanie. Place à Mathias Ott, jusqu'ici délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT.

À compter du 27 avril 2026, l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie aura un nouveau directeur. Le Conseil des ministres vient d'officialiser la nomination de [François Mengin Decreux](#) à la tête de l'Agence régionale de santé Occitanie.

[En poste depuis l'été 2024](#), ce dernier cède sa place à [Mathias Ott](#), délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT depuis janvier 2025.

Ancien chef de cabinet de Jean Castex

Administrateur de l'État, cet ancien préfet pour l'égalité des chances dans le Val-de-Marne a longtemps œuvré dans les cabinets ministériels, y compris celui de la Santé. Au cours de la crise du Covid-19, il était le chef de cabinet du Premier ministre Jean Castex.

Lire aussi : [L'ancien Premier ministre Jean Castex prend officiellement la tête du groupe ferroviaire public SNCF](#)

Il fut également directeur de cabinet de la sous-préfecture de la Somme et sous-préfet de Guyane. Diplômé d'un DESS techniques de l'information et de la communication, il est né le 11 novembre 1977 à Suresnes (Hauts-de-Seine).

Mathias Ott, nouveau directeur de l'Agence régionale de santé en Normandie

Stéphane SIRET

~3 minutes

Nommé en Conseil des ministres mercredi 15 avril 2026, Mathias Ott succède à François Mengin Lecreulx qui prend la direction de l'Agence régionale de santé en Occitanie.



Par [Stéphane SIRET](#)

Publié: 15 Avril 2026 à 18h27 Temps de lecture: 2 min

[François Mengin Lecreulx](#) ne sera pas resté deux ans à la tête de l'Agence régionale de santé de Normandie. Arrivé en juin 2024, il s'apprête à rejoindre l'ARS d'Occitanie à compter du 27 avril 2026. C'est à cette même date que Mathias Ott, nommé en Conseil des ministres mercredi 15 avril, prendra ses fonctions quant à lui à la tête de l'agence normande. Depuis février 2025, il occupe le poste de délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+.

Un parcours dans les ministères

Mathias Ott a occupé de nombreux postes dans la haute fonction publique. D'abord directeur de cabinet de la préfète de la région Picardie, préfète de la Somme il y a plus de dix ans, il a suivi ensuite un parcours qui l'a conduit dans plusieurs ministères. Depuis 2018, il fut, entre autres, chef de cabinet de la ministre des Solidarités et de la Santé, puis chef de cabinet au ministère de l'Intérieur, conseiller pour la cohésion des territoires et le logement dans le cabinet d'Emmanuel Macron, chef de cabinet du Premier ministre Jean Castex, directeur de cabinet de la ministre des Solidarités et de la famille en 2023 avant de retrouver Matignon début 2024.

Originaire des Hauts-de-Seine

Mathias Ott est né en 1977 dans les Hauts-de-Seine. Diplômé d'un DESS Techniques de l'information et de la communication (option communication publique et politique), il a également étudié à Sciences Po Lille (service public).

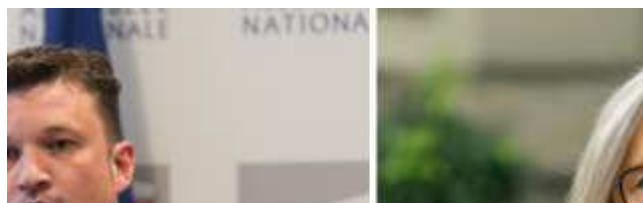
Lire aussi



[Communes, Départements, Région, Assemblée... Qui sont les élus de l'année en Normandie ?](#)



[Le dealer de Gournay-en-Bray a beaucoup de peine en prison](#)



« Quel gâchis » : clap de fin pour le centre de santé de la gare de Rouen qui ferme définitivement ses portes

Mathieu Charré

5-6 minutes

Le centre de santé de la gare de Rouen ferme définitivement ce vendredi 17 avril. Après des mois à chercher une solution, il n'aura pas survécu à la liquidation du groupe SoMed.

Sur le même thème

[Santé](#)

Article réservé aux abonnés



Le SoMed Rouen va fermer pour de bon ce vendredi 17 avril 2026.

(©MC/76actu)

Par [Mathieu Charré](#) Publié le 16 avr. 2026 à 18h06

Cette fois la messe est dite. Le **centre de santé SoMed** de la gare de [Rouen](#), en difficultés depuis plusieurs mois et la liquidation du groupe SoMed, va **définitivement fermer ses portes** ce vendredi 17 avril 2026. La fin attendue d'une période compliquée.

Des problèmes de paie, de logiciel...

La liste des problèmes était trop longue depuis que le groupe SoMed a

été placé en liquidation judiciaire, début décembre 2025. Le centre de santé rouennais n'avait **plus accès aux serveurs** qui hébergent les données des patients, situés dans les locaux du groupe liquidé, à Asnières.

Résultat, des [premiers retards de salaire](#) dès janvier, des soucis d'accès à Internet, aux logiciels de facturation ou à l'historique des patients... Sans télétransmission, le centre de santé ne percevait plus l'argent de la Sécurité sociale et des mutuelles, et **manquait de trésorerie pour payer les salaires**. Certains professionnels de santé ont fini par partir, notamment les dentistes, passés de six à deux en février.

Le centre dans une impasse

Contactée à l'époque, la directrice se voulait optimiste, écartant l'idée d'une liquidation en assurant que le destin de son centre était **entre les mains du liquidateur judiciaire**. À l'inverse, certains salariés se montraient fatalistes, appelant leur supérieure à « accepter la réalité des faits ». Ceux-ci semblent avoir obtenu gain de cause.

« Nous avons eu une réunion avec la directrice, lui disant qu'il fallait se rendre à l'évidence, témoigne une salariée à 76actu. **On ne pouvait pas continuer.** » Contactée à nouveau, la directrice du centre de santé confirme désormais l'impasse. Les données contenues dans les serveurs au siège n'ont jamais pu être récupérées, poussant le service dentaire à fermer mi-février.

Les salaires des praticiens n'ont pas été payés depuis fin janvier et ceux du personnel administratif (secrétaire et assistantes dentaires) depuis fin février.

Dernièrement le centre tournait au ralenti, avec **quatre praticiens** restés en poste. « Ça tourne en mode survie, constate une salariée. Début avril on a enfin touché les salaires de février qu'on a réussi à débloquer, en faisant les feuilles de soin des patients pour récupérer l'argent. »

Fonctionnant d'habitude avec le tiers-payant, le centre de santé faisait désormais payer ses patients, et remplissait une feuille de soin pour qu'ils demandent le remboursement.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Une employée de la Sécurité sociale se serait déplacée au centre de santé pour traiter en priorité les feuilles de soin accumulées depuis l'arrêt du logiciel de facturation, et accélérer la procédure. « On n'avait pas fait payer dès le départ, il a fallu tout refaire ».

« Tout le monde jouait le jeu »

Face à cette situation, **un dossier de liquidation judiciaire** a été déposé au tribunal judiciaire de Rouen, où l'audience a eu lieu le 2 avril dernier – le délibéré sera annoncé le 20. Trois jours après la fermeture définitive de ce centre de santé ouvert en novembre 2021.

Cette aventure d'un peu plus de quatre ans se termine dans un mélange de soulagement et de tristesse pour les employés, certains présents depuis le début. « On va faire **une fête de fermeture** vendredi soir, on va se revoir avec les collègues, tous ceux qui restent encore sur le navire », témoigne une employée.

C'est très triste de se quitter, c'est rare de trouver une équipe comme ça, sans distance entre les médecins et le personnel. Tout le monde jouait le jeu. Mais on est soulagés d'avoir enfin une issue, de ne plus être dans le flou.

Il faudra ensuite se tourner vers les AGS, pour espérer voir les salaires impayés. Quid des locaux de la gare de Rouen ? « On a répété pendant des semaines aux patients qu'on ne savait pas. C'est dommage, tout est fait pour un centre médical, les locaux sont récents, il y avait la patientèle, aucun problème de gestion, c'était rentable, les plannings étaient pleins... **Quel gâchis** ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Rouen, en une semaine, deux centres de santé ferment définitivement

Jérémy Chatet

4-5 minutes

Le centre de santé Somed installé dans la gare de Rouen ferme définitivement le vendredi 17 avril 2026. Une semaine seulement après la fermeture de Mediksanté, en centre-ville.



En difficulté depuis plusieurs mois, le centre de santé de la gare de Rouen ferme définitivement le 17 avril 2026. - Paris Normandie



Par [Jérémy Chatet](#)

Publié: 16 Avril 2026 à 18h42 Temps de lecture: 1 min

C'est un nouveau coup dur pour l'accès aux soins à Rouen. Le centre de santé pluridisciplinaire Somed installé dans la gare SNCF ferme définitivement ses portes le vendredi 17 avril. Le lieu se trouvait en sursis depuis [la liquidation](#) de la société mère Somed par le tribunal de commerce de Nanterre en décembre 2025.

Depuis cette annonce, le centre reprenant son indépendance avait poursuivi son activité, en dépit de retards de salaires et de problèmes de logistique.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le cabinet d'un peu plus de 300m² avait ouvert en novembre 2021. Il proposait des activités médicales de médecine généraliste, gynécologie ou encore pédiatrie, ainsi que de soins dentaires.

Mediksanté fermé également

Une semaine auparavant, le 10 avril, c'est un autre centre de santé rouennais, du réseau Mediksanté, situé rue du général Leclerc, qui fermait également ses portes. D'après nos confrères d'[lci Normandie](#), les dirigeants avaient avancé un manque de rentabilité pour justifier la fermeture.

Ouvert en 2022, il avait pris en charge entre dix et quinze mille patients. Trois médecins et deux secrétaires y travaillaient. Son arrêt soudain a provoqué le désarroi de milliers de patients rouennais.

Lire aussi



[Champagne, regrets et prudence. Comment réagit-on à la suppression des ZFE dans l'agglomération de Rouen ?](#)



Sans papiers, cinq femmes étaient exploitées dans un restaurant à l'hygiène douteuse au Havre

Louise Boutard

7-9 minutes

Un homme de 67 ans a été jugé mercredi 15 avril 2026 pour traite d'humain et travail dissimulé dans son restaurant du Havre. Récit d'audience.

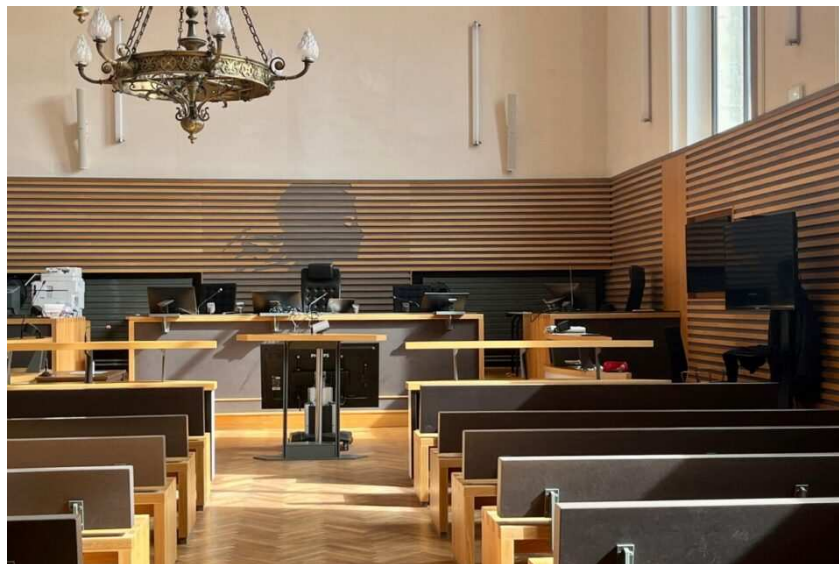
Sur le même thème

[Droit des travailleurs](#)

[Restaurant](#)

[Tribunal du Havre](#)

Article réservé aux abonnés



Un homme a été jugé le 15 avril au Havre pour l'exploitation de plusieurs personnes dans son restaurant (©illustration VL/76actu)

Par [Louise Boutard](#) Publié le 16 avr. 2026 à 18h58

« C'est une honte ! », s'écrit l'une des victimes à la barre. « **Le tribunal comprend votre colère** », lui répond la présidente Danielle Le Moigne. Un **homme de 67 ans** a été jugé mercredi 15 avril 2026 pour de **très importants manquements dans son restaurant** situé [au Havre](#), mais surtout le **travail dissimulé de cinq personnes**, majoritairement sans

situation régulière. Convoqué d'abord en février, le prévenu avait demandé un délai pour préparer sa défense. [L'audience prévue au 1er avril 2026](#) a ensuite été reportée en raison d'une grève des avocats.

Problèmes d'hygiène, y compris hygiène alimentaire

Le prévenu doit répondre de **nombreux délits** : traite d'humain, exécution d'un travail dissimulé, emploi d'un étranger sans autorisation de travail, abus des biens ou crédit d'une société, usage de faux en écriture, la liste continue...

Les faits se sont déroulés dans un **hôtel-restaurant de Gainneville** qui a rapidement fermé ses portes, puis dans un **restaurant situé au Havre**, entre septembre 2023 et février 2024. Les manquements au droit du travail sont très nombreux.

En 2024, un premier contrôle avait déjà fait remarquer de **graves problèmes sanitaires**, forçant l'enseigne à fermer ses portes (entre février 2024 et octobre 2024) le temps d'y remédier. Torchons sales, vaisselle propre et sale mélangées, **denrées périmées**, employés se lavant les mains dans le bac de plonge... « J'ai continué ce qui se faisait depuis 2008 avant que j'achète », se justifie le prévenu. « Et tout ça vous n'aviez pas des yeux pour le voir ? », interroge la présidente en retour. La note de l'URSAFF est forcément salée : **7 500 euros qui ne sont tout simplement pas réglés.**

Pas de contrat, salaire en liquide...

Quelques mois plus tard, un deuxième contrôle est effectué, et cette fois ce sont surtout **les droits des employées** qui posent question. L'homme utilisait la **vulnérabilité de personnes en situation irrégulière** pour leur promettre d'aider leurs démarches. Une autre femme, porteuse d'un handicap physique se voit promettre de devenir gérante de l'établissement « mais je ne gérais rien du tout », affirme-t-elle. Ces femmes ne reçoivent pas de visite médicale ni même d'autorisation à manger sur place comme c'est normalement le cas en restauration.

Les récits des employées se recoupent : des contrats de stage sans université ou école, **voire pas de contrat du tout**, des bulletins de paie sans salaire versé, **de l'argent donné de la main à la main**, en liquide, et surtout des sommes bien en dessous du minimum légal et aléatoires, **parfois pas de salaire du tout.**

« Il nous a promis des choses incroyables »

L'homme se justifie en expliquant que le restaurant fonctionne mal, que les charges sont coûteuses. « **J'avais les mains en or, je faisais tout**, la cuisine, le ménage, les toilettes, le couscous, arroser les plantes... Tout », déclare l'une des victimes, en écho à ses anciennes collègues.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

« Il nous a promis des choses incroyables et je m'en veux car **j'avais confiance en lui** et j'ai dit à mon amie de travailler ici, elle m'a fait confiance », déclare au tribunal l'une des victimes, ayant fourni un certificat de syndrome anxiodépressif. « Il m'a mise dans un état... **Je suis très très en colère**. Et aujourd'hui il dit qu'il ne nous connaît pas ? C'est comme ça dans un monde où on écrase les femmes ! »

Les cinq femmes, par crainte d'être dénoncées ou **par peur du prévenu**, n'osent pas demander plus. L'homme profite de **leur méconnaissance de la loi française** : l'une d'elles a déclaré lors de son audition qu'elle pensait par exemple qu'il était normal de ne pas être payée pendant la période d'essai.

L'établissement ne compte pas de vestiaire, il faut se changer en cuisine. « On a trouvé, par hasard, **une caméra dans la cuisine**, en rangeant. Et elle fonctionnait. Elle avait une lumière devant et elle était branchée. Il ne nous en avait pas parlé. On se pose des questions », déclare l'une des victimes, très en colère.

Brûlure à la main et au visage avec la graisse de merguez, cheville blessée en glissant sur cette graisse ou encore **coupure** en cassant un verre : jamais « l'employeur » ne les emmène à l'hôpital, préférant payer une pommade et glisser un billet en même temps pour leur silence.

« Si je fermais, je perdais tout »

En plus du temps de restauration, l'établissement sert à organiser des mariages et autres fêtes, ou bien à **préparer des plats qui sont ensuite livrés**. Ce qui induit parfois des horaires tardifs ou déplacements pour les employées. Pourtant le prévenu assure qu'il **n'avait pas de quoi se verser un salaire**. « Vous aviez les espèces, c'était suffisant ? », ironise la présidente. « Si je fermais, je perdais tout » lui répond le prévenu.

L'homme de 67 ans est père de quatre enfants majeurs. Installé en France depuis 1976, il a quitté Paris en 2020 pour installer peu après son affaire à Gainneville puis au Havre, d'abord dans un immeuble rue Aristide-Briand encore en arrêté de péril aujourd'hui, puis non loin pour ce fameux restaurant.

« Et vous le voyez comment l'avenir ? » « Je veux prendre ma retraite, profiter de ma famille », répond l'homme de 67 ans. « Une sage décision monsieur », lui répond la présidente.

36 mois d'emprisonnement et de lourdes amendes

Le prévenu encourait jusqu'à dix ans d'emprisonnement, en plus de lourdes amendes. Au terme de l'audience, il a finalement été reconnu innocent de l'un des chefs d'accusation, à savoir les faits de collecte de données à caractère personnel par un moyen frauduleux, déloyal ou illicite.

Pour les seize autres objets il est bien reconnu coupable et condamné à 36 mois d'emprisonnement dont 24 mois avec sursis probatoire. Il sera détenu à domicile, sous **surveillance électronique** avec interdiction de paraître en Seine-Maritime et interdiction de porter une arme pendant 5 ans. L'homme a **interdiction de gérer tout établissement ou société** de façon définitive en plus d'amendes dont une amende délictuelle sur sa société de 23 000 €.

Il doit également verser des sommes allant de 2000 à 5 000 € à chacune des cinq victimes pour leur **préjudice moral**, auxquelles s'ajoutent des sommes allant de 5 000 à 13 750 € pour chacune, correspondant au matériel et aux salaires non payés.

Enfin, suite aux retards de versement, le prévenu doit payer 61 000 € à l'URSSAF.

Cette peine est susceptible d'appel. Tout justiciable demeure présumé innocent tant que toutes les voies de recours n'ont pas été épuisées.

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Le dealer de Gournay-en-Bray a beaucoup de peine en prison

Guillaume LEJEUNE

5-6 minutes

Justice. Trop c'est trop pour « Pépito » qui pleure à chaudes larmes depuis sa maison d'arrêt. Dieu sait pourtant si le fournisseur de drogues a déjà tâté de la cellule...



« Je n'en peux plus ! », se lamente cet habitant de Gournay-en-Bray pris les deux mains dans un trafic de drogues. - Photo d'archives : Stéphanie Péron-Clément/Paris Normandie.



Par [Guillaume LEJEUNE](#)

Publié: 16 Avril 2026 à 12h31 Temps de lecture: 1 min

Dans son milieu, on l'appelle « Pépito ». Devant la chambre des appels correctionnels, le dealer de Gournay-en-Bray fond (en larmes) comme le biscuit dans une tasse de lait.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le presque trentenaire demande pour la deuxième fois en quinze jours à recouvrer la liberté. Et ne cache pas en avoir assez de porter un sombrero trop grand [après que ses copains l'ont bien chargé lors des gardes à vue](#) en le désignant comme le chef du réseau.

« Je suis prêt à garantir que vous n'entendrez plus parler de moi. La prison, c'est plus pour moi. Je suis coupable, j'ai toujours assumé, j'ai toujours fait mes peines mais là, je ne peux plus », larmoise-t-il.

Mehdi a pris quatre ans de prison ferme lors de son premier procès devant le tribunal correctionnel de Dieppe en janvier dernier. Il a fait appel et sera rejugé dans quelques semaines à Rouen. D'ici là, le jeune homme espérait sortir de détention.

Il a donc comparu devant la cour d'appel fin mars 2026. Caramba ! Encore raté ! Jeudi 9 avril, elle le maintient derrière les barreaux.

De 15 à 2-3 joints pas jour en prison

Dix condamnations pour des stupéfiants, extorsions, vols et violences aggravés, menaces de mort, etc. *« Honnêtement, ça fait deux jours que je ne fume plus (de shit, Ndlr), je me sens mieux »,* dit ce serveur qui croupit en détention depuis le début de l'année.

Pourtant, il connaît la musique. Mais cet extra, qui avait les bonnes grâces professionnelles d'un traiteur, finit donc par craquer.

« En prison, je suis passé [de 15 à 2-3 joints par jour](#) » (sic !). *Je prends des médicaments pour me sevrer* – il montre la boîte entre deux sanglots. *On m'assure du travail si je sors. En fait, la relation avec mon colocataire était toxique »,* tente-t-il de rééquilibrer.

« Pépito » n'était seul à s'expliquer en janvier dernier. Il y avait « La Douille » ou encore « Minou » ; et ce fameux colocataire *« rencontré à Roland-Garros. »* Pas sur le Central, bien sûr. Mais pendant un service (pour un restaurateur).

Une balle dans le buffet

Pour les magistrats, il est préférable que le Gournaisien, la voix étranglée par la peine, attende son second jugement à l'ombre. *« Il n'y a rien de nouveau à part son grand-père qui griffonne un mot pour dire qu'il accepte de l'héberger dans l'Eure »,* récapitulait l'avocate générale lors de l'audience.

Me Céline Lebourg a tenté ce qu'elle a pu pour son client qui a pris une balle dans le buffet à la place de son frère dans une autre histoire. Elle avançait la possibilité d'un bracelet électronique. *« J'ai plus l'âge de fuir »,* appuyait Mehdi quand la présence à son futur procès est arrivée sur la table.

Lire aussi



À Sotteville-lès-Rouen, l'ex-maire Luce Pane tancée par l'opposition pour ses frais de bouche

Blaise Diagne

6-7 minutes

Les frais de représentation de Luce Pane, maire socialiste de Sotteville-lès-Rouen entre 2014 et 2024, se sont invités au débat du conseil municipal du 7 avril 2026. L'opposition pointe des abus, ce que l'intéressée nie.



Luce Pane est restée dix ans à la tête de la ville, entre 2014 et 2024. -
Photo d'archives Boris Maslard/Paris Normandie



Par [Blaise Diagne](#)

Publié: 16 Avril 2026 à 18h30 Temps de lecture: 2 min

L'information a été révélée par nos confrères du [Poulpe](#) le jour du conseil municipal. Elle concerne le montant des frais de représentation de Luce Pane, maire de 2014 à 2024 dont Alexis Ragache fut l'adjoint.

Sur la période 2020-2024, la Ville se place largement en tête des communes de Seine-Maritime en la matière, avec 31 000 euros dépensés (source : data.economie.gouv.fr). Rien d'illégal – le cadre de

ces « représentations » reste flou. Certaines sommes sortent du lot, notamment en 2022 et 2023, avec respectivement 8 967 et 8 789 euros dépensés, au-delà des 7 000 euros de plafonnement pourtant votés par sa propre majorité.

« Non pas une fois, non pas deux fois, non pas trois fois [...] mais dix fois. Dix ! »

Alexis Vernier, Tête de file du principal groupe d'opposition sottevillais. Alexis Vernier, chef du principal groupe d'opposition, n'a pas manqué d'y revenir au moment du vote d'approbation des comptes administratifs de 2025 – quand bien même l'élection du maire Alexis Ragache, en 2024, divise lesdits frais par trois ou quatre.

« Il y a des notes de restaurant dans des communes dont on n'a jamais entendu parler ici, à La Saussaye dans l'Eure, où madame Pane a déjeuné non pas une fois, non pas deux fois, non pas trois fois [...], mais dix fois. Dix ! » assène-t-il. Son groupe réclame des explications sur le pourquoi du comment, et vote en conséquence contre les comptes administratifs de 2025.

Des repas avec des mécènes en 2025

« Vous l'avez dit vous-même, 2025 n'est pas concernée par tout ça, riposte la première adjointe Laurence Renou – le maire Alexis Ragache n'a pas pris part au vote. On compte 2 509 euros de frais de représentation l'an passé, beaucoup pour des repas avec des mécènes pour Vivacité [la manifestation culturelle est repassée [depuis 2025 à trois jours](#) grâce au mécénat]. » Elle ajoute trouver *« pas très élégant d'évoquer tout ça en l'absence de la principale intéressée. »*

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



Édouard Philippe élu président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Paris Normandie

4-6 minutes

Réuni au Carré des Docks du Havre, jeudi 16 avril 2026, le conseil communautaire a élu Édouard Philippe à la tête du Havre Seine Métropole et installé un exécutif de quinze vice-présidents chargés de piloter les grandes politiques publiques du territoire.



Le Havre installation du conseil communautaire au Carré des Docks -
Boris Maslard/Paris Normandie



Par la rédaction

Publié: 16 Avril 2026 à 21h07 Temps de lecture: 2 min

C'est au Carré des Docks, au Havre, que s'est tenu, ce jeudi 16 avril 2026, le conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. À l'issue de cette séance, [Édouard Philippe](#) a été élu président de la CU.

Sans surprise, l'ancien Premier ministre et maire du Havre, reprend ainsi

les rênes de la collectivité, entouré d'une équipe de vice-présidents chargés de piloter les grandes politiques publiques du territoire.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Dans la foulée de cette élection, la composition de l'exécutif a été dévoilée, avec quinze vice-présidents aux compétences bien définies : Jean-Baptiste Gastinne devient 1er vice-président, en charge du développement économique et du tourisme. Clotilde Eudier est nommée 2e vice-présidente, chargée de l'aménagement de l'espace public. Jérôme Dubost prend la 3e vice-présidence, avec la délégation à la santé. Valérie Petit devient 4e vice-présidente, chargée de l'agriculture et de l'alimentation. Alban Bruneau est désigné 5e vice-président, en charge des risques industriels et de l'énergie. Anthony Gerout occupe la 6e vice-présidence, avec un large portefeuille incluant l'habitat, l'urbanisme, le foncier et la politique de la ville.

54 communes concernées

Olivier Roche devient 7e vice-président, chargé des finances, des affaires juridiques, des marchés et des achats. Agnès Carel est nommée 8e vice-présidente, en charge de l'eau potable, de l'assainissement et du ruissellement. Pascal Leprettre devient 9e vice-président, chargé des mobilités. Cyriaque Lethuillier est désigné 10e vice-président, en charge de la biodiversité et du Grand Site. Marie-Laure Drone prend la 11e vice-présidence, dédiée aux déchets et à l'économie circulaire. Sylvain Vasse devient 12e vice-président, chargé des ressources humaines et de l'animation territoriale. Augustin Bœuf est nommé 13e vice-président, en charge de l'enseignement supérieur et du sport. Pierre-Jean Baudouard devient 14e vice-président, chargé du numérique et de l'innovation. Enfin, Étienne Planchon est désigné 15e vice-président, en charge de l'action communale.

Avec cette nouvelle gouvernance en place, la Communauté urbaine entame un nouveau chapitre.

Lire aussi

[À Harfleur, grands excès de vitesse en série, trois interpellations](#)

[Classement des lycées au Havre : pourquoi les meilleurs ne sont pas toujours ceux qu'on pense](#)

[Communes, Départements, Région, Assemblée... Qui sont les élus de l'année en Normandie ?](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Politique. Edouard Philippe réélu président du Havre Seine Métropole

Gilles Anthoine

~3 minutes

Edouard Philippe, qui a conservé son siège de maire du Havre en mars dernier, a été réélu président de la communauté urbaine du Havre Seine Métropole, jeudi 16 avril lors du conseil communautaire. Un poste qu'il occupe depuis 2010 (à l'exception de la période entre 2017 et 2020 où il a été Premier ministre).

15 vice-présidents

La réunion du conseil communautaire a aussi été l'occasion d'élire les vice-présidents de la communauté urbaine. Ils sont au nombre de quinze.

- 1^{er} vice-président : **Jean-Baptiste Gastinne** (1^{er} adjoint à la mairie du Havre), chargé du développement économique et du tourisme
- 2^e vice-présidente : **Clotilde Eudier** (maire de Saint-Romain-de-Colbosc), chargée de l'aménagement de l'espace public
- 3^e vice-président : **Jérôme Dubost** (maire de Montivilliers), chargé de la santé
- 4^e vice-présidente : **Valérie Petit** (maire de Fongueusemare), chargée de l'agriculture et de l'alimentation
- 5^e vice-président : **Alban Bruneau** (maire de Gonfreville-l'Orcher), chargé des risques industriels et de l'énergie
- 6^e vice-président : **Anthony Guérout** (maire de Saint-Aubin-Routot), chargé de l'habitat, de l'urbanisme, du foncier et de la politique de la ville
- 7^e vice-président : **Olivier Roche** (maire d'Octeville-sur-Mer), chargé des finances, des affaires juridiques, des marchés et des achats
- 8^e vice-présidente : **Agnès Carel** (maire de Cauville-sur-Mer), chargée de l'eau potable, de l'assainissement et du ruissellement
- 9^e vice-président : **Pascal Leprettre** (maire de Rolleville), chargé des mobilités

- 10^e vice-président : **Cyriaque Lethuillier** (maire de la Poterie-Cap-d'Antifer), chargé de la biodiversité et Grand Site
- 11^e vice-présidente : **Marie-Laure Drone** (conseillère déléguée du Havre en charge du quartier de Sanvic), chargée des déchets et de l'économie circulaire
- 12^e vice-président : **Sylvain Vasse** (maire de Graimbouville), chargé des ressources humaines et de l'animation territoriale
- 13^e vice-président : **Augustin Boeuf** (conseiller délégué du Havre chargé de la jeunesse et de la vie étudiante), chargé de l'enseignement supérieur et du sport
- 14^e vice-président : **Pierre-Jean Baudouard** (maire de Sainte-Adresse), chargé du numérique et de l'innovation
- 15^e vice-président : **Etienne Planchon** (maire de Sainte-Marie-au-Bosc), chargé de l'action communale

Communes, Départements, Région, Assemblée... Qui sont les élus de l'année en Normandie ?

Paris Normandie

5-6 minutes

La revue politique « Le Trombinoscope » a désigné ses élus de l'année pour 2026 et remis ses Prix des territoires.



Les Prix des territoires ont été remis au Conseil régional à Rouen. - Photo Stéphanie Péron Clément



Par la rédaction

Publié: 16 Avril 2026 à 20h15 Temps de lecture: 2 min

Qui sont les élus et les personnalités de l'année en Normandie ? Après les régions Grand est, Hauts-de-France, Pays de la Loire, Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Le Trombinoscope*, revue politique de référence, vient de remettre ses Grands prix des territoires en Normandie. Ils récompensent des élus mais aussi, via un Prix spécial, une personnalité marquante. En l'occurrence le skipper havrais Charlie

Dalin, vainqueur du dernier Vendée Globe malgré son combat contre la maladie. Un acte d'un incroyable courage qui a fait l'unanimité au sein du jury, composé de journalistes issus des rédactions des médias normands, dont celle de *Paris Normandie*.

Personnalité de l'année et députée à l'honneur

« Il ne s'agit pas d'exposer, mais de reconnaître. Pas de flatter, mais de rendre hommage à l'engagement. Là où les réseaux sociaux divisent, les territoires rassemblent », explique Alexandre Farro, le président du *Trombinoscope*. Alors, qui sont les élus lauréats ? Réélu maire du Havre, l'ancien Premier ministre et président fondateur du parti Horizons, Edouard Philippe, obtient le titre de personnalité politique de l'année en Normandie.

La députée Renaissance de la 2e circonscription de la Seine-Maritime, Annie Vidal, pour son travail de fond sur les soins palliatifs, a été désignée parlementaire de l'année en Normandie. Alexandre Rassaërt, le président du conseil départemental de l'Eure, reçoit le prix du conseiller départemental de l'année. Jean-Baptiste Gastinne, premier adjoint au maire du Havre et vice-président de la Région Normandie en charge du lourd dossier des transports, est Prix du conseiller régional 2026.

Virginie Lutrot et Benoît Hennart, maires de l'année

Chez les maires, Virginie Lutrot, maire de Port-Jérôme-sur-Seine, est Maire de l'année en Seine-Maritime. Maire de Quittebeuf, Benoît Hennart est le Maire de l'année pour le département de l'Eure, David Nicolas pour la Manche, Aristide Olivier pour le Calvados, et Sophie Douvry pour l'Orne.

Quant au maire de Quiberville-sur-Mer, Jean-François Bloc, il reçoit un prix spécial pour son action en faveur de l'environnement, en l'occurrence le récent raccordement de la Saône à la mer, en fin d'année dernière.

Quant au Prix révélation de l'année de Normandie, il a été attribué à la toute nouvelle maire de Cherbourg-en-Cotentin, Camille Margueritte.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



Lillebonne. "Vous commencez votre mandat au vert" : l'opposition questionne le maire sur la gestion des finances

Cédric Thomire

~2 minutes

"En démocratie il y a des règles, la transparence en est une." Jeudi 9 avril, en conseil municipal, l'opposant Kamel Belghachem a reproché au maire [Patrick Cibois](#) de ne pas projeter sur écran les chiffres des finances communales soumis au vote. *"L'efficience est une autre valeur à laquelle je tiens"*, lui a répondu ce dernier, expliquant qu'il y avait déjà eu un long débat lors de la présentation du [rapport sur les orientations budgétaires le 26 février](#). *"Chacun a eu tout le loisir de s'exprimer à ce moment-là, je ne vois pas l'intérêt de remettre le couvert"*, a ajouté le maire.

Une situation saine

L'ex-premier adjoint de [Christine Déchamps](#) chargé des finances a tenu à souligner que *"la situation est saine"* : *"Vous commencez votre mandat au vert. Mais face à la crise énergétique actuelle, avez-vous réfléchi à un plan de sobriété ?"* Patrick Cibois a répondu qu'il avait demandé à l'adjoint aux travaux d'étudier la consommation énergétique de chaque bâtiment, pour tenter de réduire les consommations. *"Cette année, nous avons à chauffer Bigot et la Maison des associations. Ce n'était pas le cas l'an dernier à cause des travaux"*, a-t-il prévenu.

Kamel Belghachem a aussi précisé que la commune avait mis en réserve 200 000€ en fonctionnement et 800 000€ en investissement. Ce à quoi le maire a renchéri en précisant que les travaux à faire dans l'église allaient coûter au moins 5 millions d'euros.

CC Terroir de Caux. Jean-Luc Cornière à la tête de Terroir de Caux

Le Courrier Cauchois

3-4 minutes

La communauté de communes Terroir de Caux a changé de président avec l'élection, mercredi matin 15 avril, à la salle des fêtes de Val-de-Scie, de Jean-Luc Cornière, le maire de Bertrimont, aux dépens du président sortant, Olivier Bureaux, le maire de Longueville-sur-Scie. Il l'a emporté par 52 voix contre 44 à son rival. La matinée s'est poursuivie avec l'élection des onze vice-présidents, contre quinze lors de la précédente mandature.

Une gestion rigoureuse mise en avant

Dans la présentation de leurs candidatures, Olivier Bureaux et Jean-Luc Cornière ont tenu des discours de tonalités sensiblement différentes. Olivier Bureaux a évoqué surtout les réalisations de son mandat en insistant sur l'expérience acquise sur le terrain dans tous les dossiers qu'il a eus à traiter de concert avec les autres élus. Jean-Luc Cornière a insisté d'emblée sur la gestion et son contrôle, proposant un débat d'orientations budgétaires, une programmation annuelle des investissements, une amélioration de la capacité d'autofinancement brute, un suivi mensuel des dépenses et des recettes, une attention absolue à la passation des marchés publics.

Les onze vice-présidents

Le nouveau président a invité au préalable chacun des candidats aux onze postes de vice-présidents à se présenter et à indiquer dans quel esprit ils comptaient travailler. Aux finances, René Havard, le très chevronné maire d'Omonville, a été réélu. C'est Chantal Cottereau, maire de Bois-Robert et conseillère départementale, qui a été élue vice-présidente pour l'environnement et la gestion des déchets. La voirie, les travaux, le patrimoine, l'urbanisme sont allés à Vincent Renoux, maire de Saint-Germain d'Etables et conseiller départemental aux côtés de Chantal Cottereau. Robert Vegas, maire d'Imbleville, retrouve l'assainissement. La vice-présidence consacrée à l'eau et la protection de la ressource en eau est allée à Olivier Leconte, conseiller municipal à

Tôtes. Pour l'attractivité et le développement économique, les suffrages des délégués sont allés à Frédéric Jobit, maire de Lamberville Seul en lice, Philippe Gosse, maire de Saint-Ouen-le-Mauger, devient vice-président en charge de la culture. Pour le sport et l'animation, Patrice Gillé, maire de Saint-Vaast-du-Val et vice-président sortant, retrouve son poste. Le tourisme est allé à la sortante, Blandine Das, maire de Lammerville. Sophie Doré, maire de Saint-Crespin, a été élu vice-présidente de l'action sociale, de l'emploi et de la formation Enfin, Pierre Demoulins, maire de Luneray, devient vice-président en charge des services publics, des services à la personne et de la santé. Les indemnités des élus, 2774,60 euros mensuels pour le président et 1016,53 euros mensuels pour les vice-président, restent inchangées.

Frais de représentation et indemnités des élus. Un conseil municipal tendu à Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Frédérique THULLIER

5-6 minutes

Lors du conseil municipal du 14 avril 2026, les trois groupes d'opposition de Saint-Aubin-lès-Elbeuf ont voté contre les délibérations concernant les indemnités et les frais de représentation des élus.



Les indemnités des élus et les frais de représentation accordés au maire ont fait débat, lors du conseil municipal de ce mardi 14 avril 2026 - Illustration / Stéphanie Péron Clément



Par [Frédérique THULLIER](#)

Publié: 16 Avril 2026 à 10h16 Temps de lecture: 1 min

En ce tout début de mandat, le public était fourni lors du conseil municipal de ce mardi 14 avril 2026, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Les interventions des élus d'opposition ont aussi été fort nombreuses. Ce sont les délibérations en lien avec les indemnités des élus et les frais de représentation du

maire qui ont suscité le plus de débats.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

En effet, les élus d'opposition demandaient que tous les conseillers municipaux, qu'ils soient adjoints, délégués ou non, perçoivent une indemnité. Face au refus de la majorité, les trois groupes ont voté « contre » la délibération répartissant l'enveloppe globale des indemnités à raison de 56,66 % pour le maire, 21,65 % pour ses adjoints et 5 % pour les trois conseillers municipaux délégués, « trois hommes, pas de femme », a fait remarquer Barbara Dubourg, chef de file de [« Saint-Aubin vous appartient »](#).

De 3 600 à 5 400 €

Quelques minutes plus tard, l'augmentation de 50 % des frais de représentation accordés au maire sur les ressources de la commune a été également mal accueillie par les opposants.

« Il est proposé au conseil municipal de déterminer une enveloppe fixe, unique et annuelle, arrêtée forfaitairement à la somme de 5 400 € pour toute la durée de la mandature, a énoncé Sylvie Lavoisey, première adjointe en charge, notamment, de l'administration générale. Elle lui sera versée mensuellement à raison de 450 €. »

Restitution du reliquat

Arlen Richard-Piedeleu ([« Saint-Aubin autrement »](#)) a fait valoir que *« selon l'enquête menée par le média indépendant Le Poulpe sur les frais de représentation accordés au maire de Seine-Maritime, la somme annuelle (3 600 €) allouée à l'ancienne maire, Karine Bendjebara-Blais, sur la période 2020-2024, plaçait Saint-Aubin-lès-Elbeuf à la troisième place du classement, derrière Sotteville-lès-Rouen et Oissel. Avec cette augmentation de 50 %, elle se place en deuxième position. »*

Gérard Soucasse a précisé qu'il s'engageait « à restituer le reliquat », qu'il continuerait « à payer ses costumes et son coiffeur » et qu'il n'utiliserait cette somme « que pour les déjeuners et les frais de réception ». Les trois groupes d'opposition ont néanmoins voté contre la délibération.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



Basket : acteur engagé et reconnu en Normandie, Pascal Pottier est décédé

Paris Normandie

4-5 minutes

Toute l'actualité sportive avec Capfinances by premium



Bien connu des basketteurs normands, Pascal Pottier est décédé à l'âge de 53 ans.



Pascal Pottier a notamment coaché l'AL Césaire-Levillain. - Photo



Par la rédaction

Publié: 16 Avril 2026 à 15h49 Temps de lecture: 2 min

Dans son édition du 22 avril 2015 le journal « Seychelles Nation » décrivait Pascal Pottier comme un « garçon avenant et sympathique ». Est-il possible de trouver deux meilleurs qualificatifs afin de décrire celui qui vient de disparaître à dix jours de ses 54 ans ? Alors entraîneur de l'AL Césaire-Levillain, Pascal Pottier, titulaire d'un Diplôme d'État d'éducateur sportif option basket, avait reçu les honneurs de cet hebdomadaire pour avoir accepté d'apporter expertise et conseils aux jeunes joueurs de l'archipel en pleine préparation des Jeux des îles de l'Océan Indien. À n'en pas douter, cela restera certainement comme une de ses meilleures expériences dans une vie consacrée à ce sport qu'il aura pratiqué durant quatorze ans à Pont-l'Evêque.

À l'origine de la nouvelle formule du championnat de Prénationale

Passé ensuite entraîneur, Pascal Pottier aura connu à divers échelons plusieurs clubs : Césaire-Levillain, l'ASPTT Rouen, Dieppe ou encore Oissel. Engagé au sein des structures qu'il a entraînés, Pascal Pottier l'était aussi au sein de la Ligue régionale. À sa manière, en sa qualité de président de la commission sportive régionale des compétitions à la Ligue, il aura également œuvré à la réunification des deux entités normandes en proposant une nouvelle formule du championnat de Prénationale – en vigueur depuis la saison 2021-2022 – avec une poule d'accession à la Nationale 3 rassemblant les huit meilleures équipes normandes.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le service des sports n'oubliera pas non plus sa collaboration auprès de Paris-Normandie. Pascal Pottier a collecté durant plusieurs saisons les feuilles de match du championnat Prénationale offrant par-là aux clubs locaux une certaine exposition médiatique. Nous présentons à son épouse et à ses deux enfants nos plus sincères condoléances.

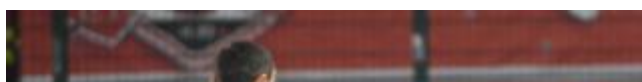
Résultats sportifs Retrouvez les résultats de tous les sports chaque jour [en cliquant ici](#) Lire aussi



[La Métropole sommée de construire une nouvelle station d'épuration au nord de Rouen](#)



[Centre de loisirs, sécurité routière, proximité. Les projets pour Morgny-la-Pommeraye, près de Rouen](#)



Contractuels de la fonction publique : l'État en quête d'une gestion prévisionnelle

Par Paul Idczak

11–13 minutes

L'annonce date du début de l'année 2026, et pourrait bien amorcer un changement de culture au sein de l'administration française. La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a indiqué ériger la *"planification stratégique des ressources humaines"* parmi les priorités de sa revue prospective, intitulée "DGAFP 2030". *"Dans les dix prochaines années, quels que soient les choix politiques de dimensionnement des services publics, la fonction publique devra renouveler une part importante de ses effectifs, et s'organiser pour conserver ses compétences et ainsi assurer la continuité et la résilience des services publics"*, écrit la DRH de l'État, en précisant que cette réflexion globale consistera à *"identifier les métiers concernés, objectiver les compétences critiques et mieux anticiper les besoins futurs des services publics"*.

Entre les lignes, cette ambition impose une analyse chiffrée, primordiale pour les futurs contours des effectifs de fonctionnaires. Autour d'une interrogation : quelles sont la place et la proportion qu'occuperont les contractuels à moyen et à long terme au sein de l'État ? Une question au centre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) qui pourrait être mise en œuvre par l'État.

Car, pesant à peine plus de 10 % il y a quinze ans, le taux de recrues issues du privé dans les trois versants a désormais atteint près du quart du nombre total d'agents, et cette croissance ne trouve que peu d'obstacles sur sa route. Au point où de nombreux chercheurs et cadres RH s'accordent à parier qu'en continuant sur la voie renforcée par la loi de la transformation de la fonction publique de 2019, un tiers des emplois publics pourraient être occupés par des contractuels au début de la prochaine décennie. *"Quand on est à près du quart de la fonction publique, ce n'est plus un phénomène marginal, estime un haut fonctionnaire. Or, je ne crois pas qu'on ait créé de nouveaux outils de gestion depuis l'après-guerre, et notre cadre actuel donne l'impression que l'on traite les contractuels uniquement comme un apport*

complémentaire.”

Une problématique rampante

Cet apport complémentaire des forces venues du privé constitue justement la vision de l'ancien DRH de l'État, Paul Peny, selon qui *“on ne doit pas faire une projection mécanique du nombre de contractuels à moyen terme”* car une statistique à un temps donné n'équivaut pas directement à celle de demain : *“Le taux d'aujourd'hui ne détermine pas le chiffre dans dix ou quinze ans.”* Ce genre de projection résulterait ainsi du statut qu'un pays choisit de donner à sa fonction publique. En France, elle a toujours été claire, comme le clamait l'ancien vice-président du Conseil d'État, Jean-Marc Sauvé, devant les élèves de l'ex-ENA, en 2017 : *“La fonction publique française est professionnelle, compétente et intègre. Il n'y aurait pas de fonction publique professionnelle s'il n'y avait pas le statut, dont la finalité n'est pas le bien-être des fonctionnaires, mais un meilleur service des citoyens.”*

Ce modèle français où le concours est roi et où les titulaires sont encore largement majoritaires reste très différent des trajectoires prises par certains de nos voisins, comme l'Italie ou l'Espagne, où les contractuels constituent l'essentiel de la fonction publique. S'il n'anticipe pas une telle évolution, même à très long terme, Paul Peny préfère prévenir : *“Si on laisse dériver les choses et qu'on constate, un jour, que les contractuels sont majoritaires, y compris sur des emplois permanents, on aura basculé, sans le vouloir, vers un système qui ne serait plus fondé sur le statut.”*

Lire aussi : [Le recours aux contractuels continue de faire augmenter les effectifs de la fonction publique](#)

La problématique actuelle de la fonction publique française, au niveau RH, est tout de même rampante : loin d'être une stratégie ou un choix préférentiel, le recrutement de contractuels est fortement subi par la majorité des administrations. C'est par exemple le cas au ministère de l'Éducation nationale, principal employeur public français avec 1,2 million d'agents, où le manque d'enseignants titulaires doit être compensé, dans chaque académie, par le recrutement d'un nombre important de personnes qui n'ont pas passé de concours, et qui ne sont titularisées que dans de très rares cas.

Rue de Grenelle, le sujet est pris très au sérieux. *“Le recrutement d'agents contractuels, sans devenir la principale voie de recrutement, ne peut plus être considéré seulement comme une variable d'ajustement, nous indique-t-on. Les ministères appellent à construire des conditions de recrutement attractives et justes, et à suivre des pratiques de gestion qui permettent de fidéliser les agents, soutenir l'évolution des compétences, promouvoir les parcours et accompagner les personnes tout au long de*

leur présence au sein de l'institution, jusqu'à leur éventuelle titularisation, si tel est leur souhait."

Éviter une "loi Sauvadet 2"

Cette montée en puissance se ressent aussi, plus globalement, au niveau financier, puisqu'en 2024, l'augmentation des rémunérations brutes versées aux contractuels dans l'ensemble des trois fonctions publiques s'est élevée à 7,6 %, contre seulement 2,8 % pour les titulaires, en dépit des mesures de revalorisations indiciaires dont ont pu bénéficier ces derniers. *"Si l'on n'agit pas, le système pourrait ressembler à celui qui a suivi la création des directions départementales interministérielles en 2011, quand des agents de Bercy se sont retrouvés dans les mêmes directions que des agents d'autres ministères, et qu'ils ont constaté des différences de salaires et d'avantages non négligeables"*, redoute un ancien DGAFP.

Lire aussi : [Qualité, coût : un rapport parlementaire appelle à évaluer le recours à l'emploi contractuel dans la fonction publique](#)

Dès lors, pour ne pas faire perdurer un système à deux vitesses (*voir notre article p. 32*), où la gestion RH diffère grandement, tant au niveau des mobilités que des évolutions salariales, entre contractuels et fonctionnaires, des arbitrages doivent être réalisés. *"Si on veut limiter le nombre de contractuels, les titularisations sont la solution, comme ce fut le cas avec la loi Sauvadet de 2012. Mais son bilan s'est révélé assez mitigé, car le reclassement vers la titularisation a souvent été défavorable aux agents qui en ont bénéficié"*, pointe un cadre supérieur spécialiste des ressources humaines.

Ce dernier précise en revanche qu'il n'a pas, jusqu'ici, entendu de réflexions d'ampleur allant vers *"la mobilisation d'un corps de règles très abouties qui viendraient valider le fait que les contractuels seraient un jour plus nombreux que les titulaires"*.

Faute "d'outil miracle"

Sans stratégie globale, comment anticiper de façon précise les tendances de l'emploi public de demain ? Plusieurs interlocuteurs nous le confirment : à part à quelques endroits, comme aux Armées ou, via la démographie - scolaire, à l'Éducation nationale, la GPEC n'est pas du tout mise en place au niveau des effectifs de l'État. *"On a souvent abordé ces outils de prospective sous un angle beaucoup trop massif, en espérant trouver l'outil miracle, sans aboutir à une solution efficace. Résultat : on n'a même plus essayé de le faire"*, regrette un cadre supérieur passé par le cabinet d'un ancien ministre de la Fonction publique.

Sous l'impulsion du plan lancé début 2026 par la DRH de l'État, la donne

pourrait désormais changer. Et la poursuite, ou non, de cette dualisation grimpante, être mieux arbitrée et contrôlée par les employeurs publics. Un changement de mentalité nécessaire, afin de sortir d'un système où, de l'avis d'un administrateur de l'État, *"la mécanique -intellectuelle des ministères reste de reproduire d'une année sur l'autre un besoin, avec quelques légères inflexions"*. Du pilotage journalier, en somme, très éloigné d'une véritable GPEC.

Gérer la complexité avec maturité

Pour un autre haut fonctionnaire, anticiper les contours des futurs effectifs de la fonction publique ne se fera qu'en abordant ce travail *"via les compétences dont on dispose"* puis, dans un second temps, *"en s'intéressant au statut des agents, notamment si les contractuels n'ont pas vocation à rester dans la fonction publique"*. Il s'agirait ainsi, pour une administration, de déterminer, parmi les titulaires et contractuels, qui dispose d'une compétence précise sur un secteur clé, de comptabiliser ces savoir-faire, identifier le besoin à moyen terme, et statuer laquelle des deux populations serait la plus à même de remplir ces besoins.

"Il faut sortir des constats généralistes et rentrer dans des statistiques précises, métier par métier", souligne, dans cette optique, un cadre supérieur. Sa proposition : s'inspirer du privé, et structurer *"ce qu'on appelle des familles professionnelles, comme dans les grands groupes industriels : vous prenez la population de la fonction publique d'État, vous la divisez en 30 ou 40 catégories, et vous attribuez à chacune d'entre elles un pilote qui connaît les tendances de marché et les évolutions de son métier"*. Ce travail devrait, selon lui, être dévolu à la DGAFP, via l'animation d'un réseau de référents dans les ministères.

Lire aussi : [Fonction publique : concours et contractuels, deux terrains propices aux discriminations](#)

L'ancien patron de la DRH de l'État, Paul Peny, va dans le même sens, préconisant *"une évolution du contenu métier des fonctions RH pour intégrer pleinement la prospective"*. C'est aussi le cas au secrétariat général des ministères économiques et financiers, où les recrutements de contractuels sont devenus majoritaires au sein de plusieurs services, comme à la direction du budget, à la direction générale du Trésor et à celle des entreprises. *"Le défi est désormais celui d'une gestion plus mature de la complexité : piloter des équilibres, adapter l'accompagnement, professionnaliser les pratiques RH et former davantage les managers au recrutement"*, indique Bercy.

Cette logique implique également de ne pas avoir peur de se tromper, car les évolutions des besoins de l'État en personnel dépendront aussi de futures grandes orientations politiques des prochains exécutifs, comme une nouvelle grande étape de décentralisation, par exemple. *"Il faut*

d'avantage s'appuyer sur les grandes transitions, regarder comment les métiers vont se transformer avec l'essor de l'IA, et envisager à la fois un repeuplement des services déconcentrés ou, à l'inverse, une multiplication des effectifs dans les administrations centrales", avance un ancien directeur de cabinet ministériel.

Le recrutement de contractuels se révèle par ailleurs, dans de nombreuses administrations, une variable d'ajustement face aux fluctuations budgétaires ou politiques. Les spécificités des agents non titulaires de 2025 ont donc de grandes chances d'être éloignées de celles des futurs contractuels en place en 2030 ou 2035, selon un haut fonctionnaire qui a planché de près sur la GPEC dans la fonction publique d'État. Cette approche nécessitera forcément, selon lui, de continuer à partir du besoin, sans pour autant encourager la CDIisation ou la titularisation. Rendant, par conséquent, les travaux prospectifs engagés par la DGAFF d'autant plus complexes à mener.

Contractuels : les dérogations salariales communes, un modèle à suivre dans les métiers en tension ?

Par Paul Idczak

10-12 minutes

C'est en 2019 qu'un tournant significatif s'est opéré pour une partie des agents contractuels de la filière numérique en poste dans la fonction publique. Un référentiel, imaginé par la direction interministérielle du numérique (Dinum), a été mis sur pied dans le but de fixer la politique salariale de certains métiers cyber occupés par des agents tout droit venus du privé. Et cela, aussi bien au moment de leur recrutement ou de la revalorisation de leur rémunération durant leur contrat, que de leur renouvellement, pour des métiers allant du *data analyst* au responsable *green IT*, en passant par le coach agile et le *scrum master*. Autant de compétences rares, quasiment introuvables dans le secteur public, qui ont poussé l'exécutif à mettre sur pied ce document en forme de large dérogation salariale.

Les niveaux de rémunérations proposés à plus de 50 métiers y sont à la hauteur des besoins croissants de l'État dans cette filière. Annuellement, les salaires peuvent monter, pour de jeunes experts, jusqu'à plus de 90 000 euros bruts, et atteindre les 180 000 euros pour leurs aînés plus expérimentés. Le tout, avec la fixation, en sus, d'une part variable représentant "*entre 0 et 20 % du fixe*" en fonction du niveau de responsabilité de l'agent concerné. Signe de l'efficacité du dispositif aux yeux de l'exécutif, le référentiel a, depuis, été actualisé à plusieurs reprises, dont la dernière fois en janvier 2024, afin de mettre à jour les métiers concernés, réactualiser les niveaux de rémunération de sorte à mieux s'aligner avec le privé, mais aussi "*permettre une homogénéisation des pratiques en matière de recrutement et de fidélisation des contractuels par les ministères*".

Le référentiel comme "boussole"

Avec ce référentiel commun à l'ensemble des ministères, l'État a envoyé un message : dans un secteur en tension, envisager des grilles salariales généralisées est devenu une solution acceptable, et, surtout, applicable. "*L'avantage de ce dispositif, c'est qu'il a été conçu pour limiter la*

concurrence entre les ministères, et éviter qu'une administration richement dotée ne pique des contractuels à une autre qui aurait moins de moyens, mais des besoins équivalents", commente un cadre supérieur passé par la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFFP). Cette "boussole" selon le même, permet, en conséquence, de ne pas surpayer ou sous-payer certains contractuels, face à la difficulté d'estimer leur valeur réelle dans un marché très concurrentiel et en mouvement perpétuel.

Lire aussi : [Fonction publique : concours et contractuels, deux terrains propices aux discriminations](#)

Aujourd'hui, presque sept ans après la mise en place de ce référentiel interministériel, son bien-fondé est salué dans les ministères. *"On n'attire pas les mouches avec du vinaigre*, commente un cadre supérieur spécialiste des ressources humaines. *Nous devons réussir à muscler tous ces métiers, très peu présents dans la fonction publique, et le moyen le plus efficace de signer des pépites est d'avoir un référentiel de métier, de grade et de rémunération adapté aux réalités du marché.*" Dès lors, une sorte de grande convention comme celle de la Dinum serait plus efficace *"qu'une dérogation auprès du contrôleur budgétaire ministériel, qui permettrait de payer très cher seulement 3 ou 4 contractuels. Ça, c'est du bricolage"*, juge-t-il.

Si l'exemple siglé Dinum a porté ses fruits en interministériel, il est pour l'instant le seul à fonctionner à un niveau aussi étendu. D'autres secteurs en tension, comme le conseil, apparaissent aujourd'hui éventuellement comme des candidats à leurs propres grilles communes. *"Ce serait une bonne chose pour davantage réinternaliser, surtout si cela peut offrir des respirations à des profils qui font des allers-retours entre public et privé"*, estime un ancien membre de cabinet ministériel. Certaines structures pionnières, comme la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et, aux Armées, la délégation à la transformation et à la performance ministérielles (DTPM), ont d'ailleurs déjà décidé d'anticiper, en créant leurs propres niveaux de rémunérations sur le sujet.

La directrice de la DTPM, Valérie Péneau, se souvient d'une époque révolue où les recrutements étaient bloqués *"par la différence entre nos propres contraintes et les émoluments des experts que nous avons ciblés"*. Ses services RH ont donc réagi en mettant sur pied une grille de différents niveaux correspondant, peu ou prou, aux salaires proposés dans les cabinets privés. Cette innovation a fait office de facteur déterminant pour débloquent la situation, en permettant aux contractuels de s'identifier aux offres avec des appellations de postes adéquates. *"Nos propositions budgétaires sont certes moins élevées que dans le privé, mais nos rémunérations, régulièrement actualisées, couplées au sentiment de travailler pour l'intérêt général, ont débouché sur le recrutement d'un directeur d'agence, qui a fait venir à son tour plusieurs*

personnes”, se félicite Valérie Péneau.

Partir du besoin

Faudrait-il donc, dès lors, que l’administration ouvre la porte à de nouveaux référentiels interministériels dérogatoires ? Pour les différents interlocuteurs interrogés dans le cadre de ce dossier, le plus important sera de partir du besoin. *“À la direction de l’immobilier et à celle des achats de l’État, le sujet était régulièrement évoqué, note un administrateur de l’État. On se dit souvent que ce serait une bonne chose de dupliquer ces grilles interministérielles, mais beaucoup de réticences et d’inertie subsistent, ce qui fait que chaque ministère finit par se débrouiller comme il le peut avec ses propres outils de rémunération.”*

Pour un autre haut fonctionnaire, nul besoin de se précipiter, car il faut, dans un premier temps, parvenir à définir, de la manière la plus prospective possible, les métiers qui pourraient s’avérer en tension et nécessiter cette approche globale. Et de citer, pour illustrer son propos, l’exemple de la lutte contre l’immigration illégale : *“Aujourd’hui, c’est une priorité stratégique qui nécessite des recrutements, mais est-ce que ce sera éternellement à l’ordre du jour ?”* Un avis confirmé par un expert des RH de l’État, selon qui d’éventuels arbitrages sur le sujet *“devront être le fruit d’une réflexion interministérielle, collective et ancrée dans de l’analyse”,* et non uniquement fondés sur *“une vision de confort ponctuelle et locale”*. Du côté du ministère de l’Économie, on insiste également sur le fait que la photographie du marché de l’emploi à un instant et un lieu donnés peut devenir obsolète, puisque *“certaines compétences rares le sont moins d’une année sur l’autre”*.

Lire aussi : [Le recours aux contractuels continue de faire augmenter les effectifs de la fonction publique](#)

Le sujet ne semble d’ailleurs pas à l’ordre du jour à la DGAFF, qui donne le la aux DRH ministérielles. *“Jusqu’ici, la signature de nouveaux référentiels interministériels n’est restée qu’au stade de l’évocation”,* nous confirme un ancien de la maison. Le directeur général, Boris Melmoux-Eude, préfère, lui, insister sur les récentes initiatives de l’État pour créer sa propre filière de titulaires spécialistes du numérique : *“Le sujet est tellement régalien et sensible qu’il nous faut des personnes qui s’inscrivent durablement dans l’État pour assurer les fonctions de direction, piloter l’infrastructure et le déploiement de l’IA, et cela doit notamment être le rôle des ingénieurs de l’Insee et des ingénieurs des Mines.”* Une réflexion contrastée, dans la foulée, par une concession réaliste pour ce qui concerne les équipes : celle que le contrat *“offre davantage de marges de manœuvre salariales et permet de s’aligner plus efficacement sur les prix extrêmement évolutifs du marché”*.

L'enjeu de l'acceptation en interne

Un autre enjeu de ces nouvelles dérogations accordées aux contractuels dans l'administration porte, derrière la vitrine reluisante pour les recrues issues du privé, sur l'acceptation d'éventuelles disparités salariales entre les membres d'une même équipe, dans laquelle se côtoient différents statuts. *“Le recrutement d'un contractuel au sein d'un service implique de fixer une rémunération cohérente avec celle des autres agents, ce qui sous-tend une nécessaire souplesse d'appréciation”*, estime-t-on d'emblée au ministère de l'Économie. Du côté des Armées, Valérie Péneau constate, dans ce même cadre, que *“les jeunes fonctionnaires, contrairement aux plus âgés, évoquent leurs rémunérations entre eux”*. Pour elle, une réflexion d'ensemble sera donc nécessaire, histoire que les référentiels ne soient pas sources de tensions en interne : *“Vous avez parfois de disparités de rémunérations énormes sur les mêmes métiers donc, en toute logique, il faut se poser des questions sur d'éventuelles rémunérations communes.”*

Lire aussi : [Qualité, coût : un rapport parlementaire appelle à évaluer le recours à l'emploi contractuel dans la fonction publique](#)

Pour y parvenir, l'administration possède dans son arsenal des outils indemnitaires modulables, comme le Rifseep, qui peuvent être relevés pour attirer des talents sur des postes de titulaires, en offrant *“des marges de manœuvre conséquentes”* aux employeurs publics, comme le rappelle un responsable RH. C'est d'ailleurs la manière dont a procédé la direction générale de l'armement, au ministère des Armées, en faisant le choix, il y a quelques mois, d'augmenter les primes de ses titulaires occupant des métiers sur le périmètre du référentiel Dinum. *“Sans cela, les écarts de rémunération à l'intérieur de nos services auraient été difficilement tenables”*, admet la DRH de la direction, Caroline Krykwinski.

Reste que les compétences rares, notamment sur l'IA, tendent à devenir tellement prisées et stratégiques à mesure de leur développement exponentiel que la compensation par l'indemnitaire pourrait vite trouver ses limites. *“Les référentiels montrent bien que tout cela ne rentre plus dans les cadres en place”*, estime un DRH qui a travaillé sur le sujet. Le même ajoute que *“si les émoluments d'un contractuel dans le numérique finissent par être plus élevés que celui d'un cadre dirigeant dans les RH, c'est vain de se dire qu'on va pouvoir éternellement compenser. Il faudra alors se résoudre collectivement à accepter, et assumer, que certains métiers font la course en tête.”*

La DRH de l'État réfléchit à la création d'un système d'information dédié au suivi des accidents du travail dans la fonction publique

Carla Spodek

5-6 minutes

Un système d'information dédié au suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles. C'est l'une des pistes évoquées par la DRH de l'État lors d'une audition dans le cadre de la mission d'information sur la souffrance psychique au travail au Sénat le 8 avril. Lors de cette audition, les rapportrices Corinne Bourcier (Les Indépendants, République et Territoires), l'ancienne ministre de la Fonction publique Annick Girardin (Rassemblement démocratique et social européen), Annie Le Houerou et Monique Lubin (Socialistes, écologistes et républicains) ont souligné un angle mort majeur : l'incapacité de l'État à chiffrer avec précision la souffrance psychique au travail. Or, les rapportrices ont souligné que le service public *"n'est pas épargné par la souffrance psychique au travail"*. Face à des réorganisations successives, *"parfois sans autre logique que gestionnaire"*, les risques psychosociaux se multiplient.

Que sait réellement l'État des accidents du travail et des arrêts maladie liés aux risques psychosociaux ? *"Qu'est-ce qui vous arrive vraiment ?"*, ont interrogé les rapporteurs, pointant notamment la difficulté de relever ce qui appartient au domaine du psychosocial dans les arrêts maladie.

La réponse de Philippe Charpentier, chef du service des politiques sociales, salariales et des carrières de la DGAFP, est sans détour. *"Aujourd'hui, il n'y a pas de système d'information commun [...] pour pouvoir suivre cette sinistralité."* L'administration reconnaît fonctionner en se fondant sur des *"remontées très partielles"*. Ce manque de données consolidées est au cœur des critiques des rapporteurs. Comment concevoir une politique de prévention sans s'appuyer sur des indicateurs fiables ? Est-il envisageable de mesurer l'ampleur des burn-out ou des arrêts longue durée liés à la santé mentale ? Les rapporteurs n'ont pas obtenu de réponses chiffrées précises à ces questions.

Un contrôle en question

Mais un chantier structurel a été évoqué : la création d'un système d'information dédié au suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles, présenté comme une "vraie révolution" visant à identifier la nature des atteintes à la santé des agents. Cette solution se veut être une réponse directe aux critiques sur le manque de données tangibles, bien que sa mise en œuvre reste à venir. Toutefois, Philippe Charpentier a ajouté qu'il n'est pas possible d'"opposer performance et protection". Il revient notamment sur les contraintes propres à l'action publique, telles que garantir la continuité du service. "On ne va pas fermer les urgences [...] parce qu'il n'y a plus assez de monde", a-t-il insisté.

Les sénatrices ont aussi interrogé la mise en œuvre du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), visant à recenser les risques, y compris psychosociaux. La DGAFP reconnaît une nouvelle fois une "*grande difficulté à mesurer précisément*" son déploiement, en s'appuyant sur une estimation de son existence autour de 45 à 50 % seulement dans la fonction publique, sans être en mesure de dire s'il intègre concrètement les risques psychiques.

L'angle mort de la prévention

Les parlementaires ont insisté sur les effets des restructurations et de la diminution des effectifs, notamment dans des secteurs tels que l'éducation nationale ou l'hôpital. Philippe Charpentier a reconnu que tous ne sont pas suffisamment formés, que le management est parfois "*plus vertical*", susceptible de limiter l'autonomie des agents. Les pratiques sont "*essentiellement centrées sur l'aval*" et l'action publique n'est pas centrée "*réellement sur une prévention primaire*", a-t-il estimé.

Pour répondre aux critiques, Philippe Charpentier a insisté tout d'abord sur le fait que des travaux de fond ont été engagés par la DGAFP, entre autres par le biais d'enquêtes sur le bien-être psychologique et des plans santé au travail. Bien que partielles, ces données ont démontré selon lui qu'"*environ huit agents publics sur dix se déclarent en bonne santé*", ce qui invite à nuancer le diagnostic établi par les rapporteurs.

Philippe Charpentier s'est employé à mettre en avant des solutions concrètes, déjà en cours de développement par la DGAFP. Le déploiement d'un "*dialogue professionnel*" de proximité, destiné à permettre aux agents d'exprimer à la fois leur ressenti sur le contenu de leur travail et sur ses conditions d'exercice, est notamment évoqué. L'objectif est de dépasser les dispositifs formels pour atteindre les difficultés du terrain, afin d'adapter les organisations à ces contraintes. Il a mis également en avant une "*démarche de haute qualité managériale*", visant à mieux former les encadrants, considérés comme des acteurs majeurs en termes de prévention.

Projet de loi de décentralisation : le gouvernement revoit ses ambitions nettement à la baisse

Simon Gendrel

4-5 minutes

Le Conseil d'État et le Conseil national d'évaluation des normes (CNEN) peuvent désormais plancher sur le "*grand acte de décentralisation*" promis par Sébastien Lecornu lors de sa prise de fonctions à Matignon. Comme le révèle le média *Contexte* qui publie ce 16 avril l'avant-projet de loi, les deux institutions ont été saisies du projet de loi sur la décentralisation, dont la portée s'est finalement nettement réduite par rapport aux ambitions affichées par le gouvernement à l'automne dernier.

Le texte, désormais rebaptisé "*projet de loi visant à renforcer l'État local, articuler son action avec les collectivités territoriales et sécuriser les décideurs publics*", ne compte que 12 articles et ne contient plus le terme "décentralisation" dans son intitulé. Et pour cause : "*il s'agit ni plus ni moins que d'un texte de déconcentration*", déplore un responsable d'une association d'élus. Alors que l'annonce de cette réforme par le Premier ministre Sébastien Lecornu avait été notamment centrée autour des questions de santé, aucun point ne figure dans le texte retenu par le gouvernement. Les ambitions de décentralisation en matière de santé avaient déclenché une avalanche de réactions hostiles dans de nombreux partis politiques.

Lire aussi : [Projet de loi "Décentralisation" : au sein de la préfectorale, la tentation de déroger à la loi et non plus uniquement au règlement](#)

Cette version retenue ne comporte notamment pas de dispositions sur l'avenir des agences régionales de santé (ARS) et prévoit relativement peu de transferts de compétences, se concentrant surtout sur le renforcement du rôle du préfet et de l'État local.

Le préfet comme nouveau "délégué territorial"

Concrètement, le texte prévoit le "*renforcement des relations entre le représentant de l'État et les élus locaux*" et entérine la création d'un "*guichet unique des demandes de subvention des collectivités territoriales*" auprès du préfet.

Celui-ci serait chargé de recevoir *“l’ensemble des demandes d’accompagnement en ingénierie et de subvention d’investissement relevant de la compétence de l’État”*, émanant des établissements publics de l’État et des GIP, ainsi que d’en assurer l’attribution, en centralisant *“l’ensemble des crédits versés au titre de ces demandes d’accompagnement en ingénierie et en subvention”*.

Le projet de loi renforce par ailleurs les capacités d’intervention du préfet en cas de carence d’une collectivité territoriale. Il lui confère enfin la qualité de *“délégué territorial des agences de l’État”*, en prévoyant notamment le rattachement de l’Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) à son champ de coordination.

La sécurisation du pouvoir de dérogation

Enfin, mesure particulièrement attendue et fortement souhaitée par le corps préfectoral, le texte prévoit de donner aux préfets davantage de marges de manœuvre pour déroger aux normes en fixant son principe dans la loi. En effet, dans son article 10, il prévoit de *“sécuriser pénalement le pouvoir de dérogation du représentant de l’État”* et autorise également le représentant de l’État à déroger aux normes établies par les fédérations sportives.

Lire aussi : [Projet de loi “Décentralisation” : au sein de la préfectorale, la tentation de déroger à la loi et non plus uniquement au règlement](#)

Autre élément prévu dans ce projet de loi : *“sécuriser l’action des décideurs publics”*, notamment en supprimant le conflit d’intérêt public-public dans le code général de la fonction publique et dans le code pénal. Enfin l’Ademe est nommément citée dans cette version du texte, qui prévoit l’intégration de ses délégations régionales au sein des directions régionales de l’environnement, de l’aménagement et du logement (DREAL).

Le texte est attendu au Sénat au cours du mois de juin et devait être présenté en Conseil des ministres le 13 mai prochain, *“sans que ce délai ne soit certain étant donné la transmission tardive du texte au Conseil d’État”*, précisait une source parlementaire.